

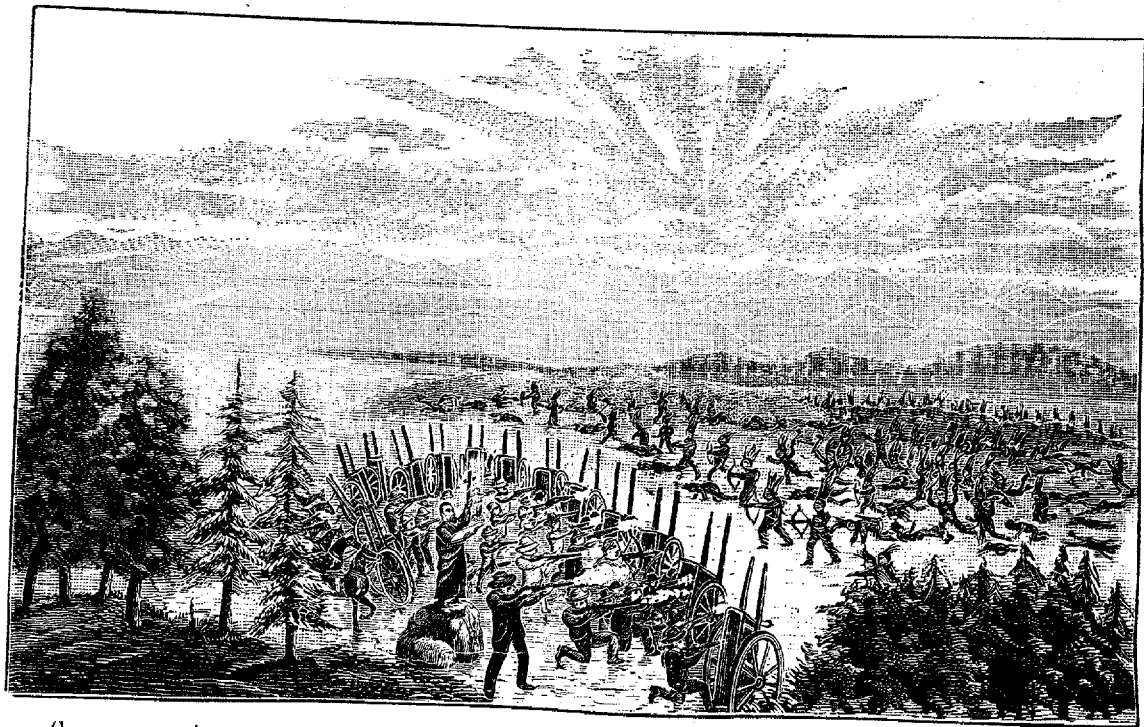
BIBLIOTHÈQUE  
RELIGIEUSE ET NATIONALE

APPROUVÉE

PAR MGR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.



SÉRIE PETIT IN-8



Courage, mes bons amis, leur dit M. Laffèche, courage ; souvenez-vous que le bon Dieu est de notre côté ; battez-vous courageusement et mourez, s'il le faut, mais mourez en braves.

LÉGENDES

DU

# NORD-OUEST

PAR

**M. DUGAST, Ptre,**

*de l'archevêché de Saint-Boniface.*



MONTREAL

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

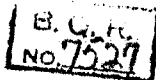
CADIEUX & DEROME

1888

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada  
en l'année mil huit cent quatre-vingt-trois, par CADIEUX &  
DEROME, au bureau du Ministre de l'Agriculture à Ottawa.

BOITOLAS  
MILITAIRES

FC  
4161.8



D84

E

## LÉGENDES DU NORD-OUEST.

---

### LA CRAINTE DE L'ENFER.

Parmi les Canadiens qui s'attachèrent dans le Nord-Ouest au service des Compagnies de traite, un grand nombre, on le sait, ne retournèrent jamais au Canada ; les uns parcequ'ils n'avaient plus les moyens de faire ce long voyage ; les autres parcequ'ils trouvaient dans la vie de coureurs des bois un certain charme qui allait à leurs goûts aventuriers. Après quelques années de course à travers les forêts et les prairies en compagnie des indiens, ils s'alliaient avec les femmes du pays et finissaient bientôt par oublier complètement leur pays natal.

Quand les premiers missionnaires pénétrè-

rent dans le Nord-Ouest, ils trouvèrent échelonnées, depuis le lac Supérieur jusqu'aux Montagnes Rocheuses, sur les lacs et les rivières, les familles de ces anciens Canadiens mariés à des femmes sauvages. Ce fut pour les missionnaires une tâche assez facile à remplir que celle d'amener ces familles à la connaissance de la vérité.

Si nos jeunes Canadiens qui partaient pour les *pays d'en haut*, n'étaient pas toujours irréprochables sous le rapport de la moralité, ils avaient tous cependant un grand fonds de religion, et la foi qu'ils avaient puisée au sein de leur famille ne les abandonna jamais, même après qu'ils eurent vécu de longues années loin de tout secours religieux. Beaucoup d'entre eux conservaient scrupuleusement des pratiques religieuses qu'ils avaient promis de garder en laissant le toit paternel, et en faisant leurs derniers adieux à leur mère.

Un de ces voyageurs, qui avait laissé le Canada à l'âge de 14 ans, a conservé pieusement le chapelet de sa première communion pendant soixante ans qu'il a vécu dans le Nord-Ouest.

Il avait été fidèle à le réciter avec lui. Ceux qui savaient lire en partant du Canada et qui avaient apporté avec eux des livres de piété, faisaient, le dimanche, une lecture qui entretenait dans leur cœur le souvenir des principales vérités chrétiennes qu'ils avaient apprises autrefois. Souvent, après des années d'oubli et de désordre, ces pensées, obscurcies pour quelque temps par les passions, se réveillaient tout à coup, ravivaient la foi de ces pauvres abandonnés, et les ramenaient à une vie chrétienne. Aussi quand les missionnaires parurent dans ces pays sauvages, s'ils trouvèrent des désordres, ils ne trouvèrent pas d'impiété, et partout ils furent reçus par les familles de nos anciens Canadiens comme des anges de Dieu. Ce fut en 1840 que le premier missionnaire M. J.-Bte Thibault, pénétra jusqu'à l'Île Lacrosse ; mais déjà quelques années auparavant, une famille qui habitait sur les bords du grand lac Athabaska avait entrepris de faire un trajet de six cents lieues, pour se rendre à la Rivière Rouge et s'y faire instruire des vérités de la religion. Voici ce qui avait déterminé ces pauvres infidèles à s'imposer les fatigues d'un si long voyage.

Dès les premiers temps de l'existence de la Compagnie du Nord-Ouest, un Canadien du nom de Tourangeau, des environs de Montréal, était venu de l'Ouest, où il s'était marié à une indienne montagnaise. Un garçon, né de ce mariage, avait été envoyé au Canada pour y recevoir l'instruction religieuse et y faire sa première communion. A l'âge de 12 ans, il était remonté dans l'Ouest, rejoindre sa famille ; et quelques années après il s'était marié à une femme métisse de la nation des Castors. Cette femme était une infidèle, et jamais elle n'avait entendu parler d'aucune vérité de la religion. Les enfants qui naquirent de leur mariage furent élevés comme la mère. Tourangeau, quoique instruit de sa religion, ne voulut jamais en dire un mot à sa femme. Ce n'était pas par méchanceté ni par impiété, mais il s'imaginait que privé de secours religieux, il valait autant laisser sa femme dans l'ignorance que de lui parler des devoirs d'une religion qu'il ne pourrait pas lui faire pratiquer, il croyait que ce serait l'inquiéter inutilement et la rendre malheureuse.

Il y avait déjà plusieurs années qu'il était marié. La famille était de six ou sept enfants,

quand par une permission de la Providence sa femme entendit un jour parler de religion. Voici à quelle occasion : Un Canadien du nom de Magloire Morin, frère de M. Morin, curé de Saint-Cyprien, était à lire dans un Nouveau Testament qu'il portait avec lui et faisait part de cette lecture à un de ses compagnons. Le passage qu'il lisait avait trait à l'enfer. Morin et son ami faisaient en langue montagnaise des réflexions qui étaient entendues de la femme de Tourangeau. Elle fut fort étonnée d'entendre ce qu'ils disaient sur ce sujet. Comme elle n'y comprenait rien, elle fit des questions à Morin pour savoir ce que c'était que l'enfer dont il parlait. Alors Morin lui apprit ce que la religion nous enseigne sur cette vérité. Cette pauvre femme fut si effrayée de ce qu'elle apprenait qu'elle ne put fermer l'œil, un moment, pendant plusieurs nuits. Son mari était absent depuis quelque temps pour aller faire une provision de viande à la chasse ; elle ne pouvait donc pas lui confier ses inquiétudes, et lui demander quel moyen prendre pour calmer ses frayeurs.

La pensée d'un feu éternel qui brûle les méchants et dans lequel elle-même pouvait tom-

ber à chaque instant, l'épouvantait tellement qu'à tout prix elle était résolue de l'éviter, dût-elle pour cela s'imposer les plus grands sacrifices. C'est bien ici le lieu de dire : " Seigneur, vous avez caché ces choses aux grands et vous les avez révélées aux petits, et encore : *En vérité, je vous le dis, il en viendra de l'orient et de l'occident qui prendront la place des enfants d'Abraham dans le royaume des Cieux.* N'est-ce pas une chose vraiment étonnante que de voir une pauvre infidèle se tourmenter l'esprit jusqu'à en perdre le sommeil à la première parole qu'elle entend sur l'enfer, tandis que tant de chrétiens instruits sont insensibles à la pensée de cette effrayante vérité ?... En attendant le retour de son mari, qui devait lui donner les explications voulues, elle en questionnait d'autres, pour savoir si ce que Morin lui avait appris était bien la vérité.

Enfin, après trois ou quatre jours d'attente, Tourangeau revint de son excursion de chasse. La cabane était bâtie sur le bord du grand Lac Athabaska, et sa femme regardait sans cesse dans la direction du lac pour aller à sa rencontre dès qu'il paraîtrait. A peine eut-elle

aperçu le traîneau sur la glace qu'aussitôt elle courut au devant de son mari.

“ Est-ce bien vrai qu'il y a un enfer, lui dit-elle, dès qu'elle pût se faire entendre ? Dis-moi, je t'en prie, si c'est vrai qu'il y a un feu dans l'enfer pour brûler ceux qui offensent le grand Esprit et ceux qui ne le servent pas ? ”

Étonné des pressantes questions que lui adresse sa femme, Tourangeau lui demande de qui elle a su cela. C'est Morin, dit-elle, qui me l'a assuré, et c'est écrit dans son livre. Si c'est vrai dis-le moi et dis moi ce qu'il faut que je fasse pour n'y pas aller dans ce feu. Je n'aurai de repos que lorsque je serai instruite sur les moyens d'éviter l'enfer. ”

“ Eh bien c'est la vérité, répondit son mari, le livre de Morin ne nous trompe pas. ” Mais le savais-tu, toi, reprit la femme, le savais-tu depuis longtemps ? “ Oui je le savais et je travaille à éviter cet enfer. N'as-tu jamais remarqué depuis que tu vis avec moi que le soir et le matin je prie le grand Esprit ? ”

“ Oui, c'est vrai, j'ai remarqué que tu parles tout bas à quelqu'un que je ne vois pas ; mais

je ne comprenais pas pourquoi tu faisais cela. Pourquoi alors m'as tu laissé ignorer si longtemps une chose comme celle-là ? Tu sais que je puis tomber dans l'enfer et tu ne m'a jamais dit un mot pour me faire éviter ce malheur. Ah ! je t'en prie, dis-moi ce que je dois faire. ”

“ A six cents lieues d'ici, à la Rivière Rouge, il y a maintenant des hommes de Dieu, des missionnaires qui peuvent seuls t'instruire, lui dit son mari. Jusqu'à présent nous étions abandonnés à nous-mêmes et personne dans ces pays-ci ne pouvait te faire connaître la vraie religion, ni te procurer les moyens de servir le bon Dieu et éviter l'enfer. Cependant ils sont bien loin pour aller les trouver avec notre famille. ” N'importe, dit-elle, nous ferons ce long voyage ; nous irons à la Rivière Rouge avec nos enfants. Là j'apprendrai à servir le grand Esprit ; et moi et mes enfants nous n'irons pas dans l'enfer. ”

En voyant la détermination de sa femme si bien arrêtée, Tourangeau ne fit pas d'objection, car lui-même était heureux de revoir des prêtres, il n'en avait pas rencontré depuis qu'il était revenu dans le N.-Ouest. Il avait besoin

de revoir le catéchisme qu'on lui avait enseigné au Canada, et de recevoir aussi les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, ces deux grands sources de la vie spirituelle.

Les préparatifs du voyage ne furent pas bien longs. Une carriole traînée par quatre chiens, un peu de nourriture pour n'être pas pris au dépourvu quand le gibier manquerait le long du chemin, des couvertes pour camper un peu chaudement la nuit, voilà tout ce qui compose l'attirail d'un voyageur dans les pays du Nord.

N'oublions pas que la distance du lac Athabaska à la Rivière Rouge est de six cents lieues. Dans nos pays civilisés on serait effrayé s'il fallait entreprendre une pareille route à pied, en hiver. Et pourtant c'est ce que n'hésita pas à entreprendre une pauvre femme infidèle pour se procurer le bonheur de recevoir le baptême, et d'être instruite de la religion catholique. C'est le cas de répéter ici les paroles du Sauveur à la Samaritaine : *“ je n'ai jamais vu une si grande foi en Israël. ”*

Le voyage fut long et fatigant comme on

peut bien se l'imaginer ; mais il s'accomplit sans accident, et au printemps de bonne heure, Tourangeau et sa famille étaient rendus à la Rivière Rouge. Mgr Provencher et le missionnaire qui était avec lui ne furent pas peu touchés quand ils virent cette pauvre famille arriver du fond du Nord pour venir apprendre la bonne nouvelle du salut. Quelle joie ce fut pour le saint évêque d'apprendre les bonnes dispositions des pauvres sauvages et le désir ardent qu'ils avaient d'être instruits. Les fatigues qu'avait bravées cette famille pour venir de si loin étaient un encouragement pour les missionnaires.

En peu de temps la femme de Tourangeau fut assez instruite pour recevoir le baptême. Elle passa l'été à la Rivière Rouge et l'automne suivant après avoir reçu la sainte communion avec son mari elle reprenait le chemin du lac Athabaska, consolée par la promesse que bientôt des missionnaires iraient procurer le même bonheur aux familles qui vivaient dans ces contrées reculées.

De retour au lac Athabaska Tourangeau

et sa femme furent fidèles à prier et à instruire leurs enfants des vérités que les missionnaires leur avaient enseignées à la Rivière Rouge. Quand en 1845 Mgr Taché, alors jeune missionnaire, pénétra jusque sur les bords de ce grand lac, il retrouva chrétienne fervente la famille de Tourangeau.

---

BATAILLE DE SOIXANTE ET SEPT MÉTIS CONTRE DEUX  
MILLE SIOUX, EN 1851.

Si quelque jour un écrivain entreprend d'écrire l'histoire du Nord-Ouest sans préjugés de race, il lui sera facile de recueillir de la tradition mainte action généreuse ou hardie, qui prouve que le sang français conserve sa vaillance jusque sous les climats glacés du Nord.

Quand les vastes prairies de l'Ouest, qui se peuplent aujourd'hui avec une rapidité qui tient du prodige, n'étaient encore que d'immenses déserts où l'indien seul plantait sa tente, et où le blanc ne pénétrait que pour chasser les animaux sauvages, la guerre entre les nombreuses tribus indiennes était plus fré-

quente que la paix. Pour les sauvages la guerre était comme un état normal ; on aurait dit qu'ils ne vivaient que pour se battre. Ils passaient une moitié de leur vie à combiner des plans d'attaque, et l'autre à les exécuter. Généralement, ces guerres se faisaient entre sauvages : cependant les blancs n'étaient pas toujours à l'abri de tout danger ; et, plus d'une fois, ils ont eu à opposer de vigoureuses résistances aux attaques de ces terribles enfants du désert.

Dans ces contrées sauvages la renommée n'est pas allée porter bien loin le bruit de ces combats ; cependant, il est certain qu'il n'a manqué à plusieurs d'entre eux qu'un théâtre plus illustre pour mériter d'être enregistrés dans l'histoire et de passer avec honneur à la postérité.

Voici le récit détaillé d'un de ces combats, où soixante métis luttèrent pendant trois jours, avec un courage héroïque, contre deux mille cavaliers Sioux qui les tenaient enfermés dans un petit campement.

Sa Grandeur Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, alors missionnaire à la Rivière Rouge,

accompagnait les chasseurs métis à la prairie ; il se trouva lui-même dans le petit camp des assiégés durant ces deux terribles journées. La bataille eut lieu le 13 et le 14 juillet 1851, au pied des buttes de Grand Côtéau, dans le Dakota.

Le 15 juin de l'année 1851, époque ordinaire du départ pour la chasse au buffle, un parti de chasseurs laissait la mission du Cheval Blanc (Saint-François-Xavier) et se mettait en route pour la prairie.

Après quatre jours de marche, ce parti rejoignait les camps de Saint-Boniface et de Pembina, et partait avec les chasseurs de ces deux derniers camps, le nombre des cavaliers s'élevait à trois cent quatre vingt cinq. C'était autant qu'il en fallait pour tenir en respect toute tribu ennemie qui aurait eu l'intention de les attaquer ; mais d'un autre côté, c'était plus de monde qu'il en fallait pour chasser avec avantage. Après avoir tenu conseil on résolut de se séparer. Le plus grand nombre pourtant était d'opinion qu'il était dangereux de s'aventurer trop loin sur le terrain des Sioux et que ce serait une imprudence d'y marcher par petits camps.

Tous les chasseurs savaient que ces sauvages avaient passé l'hiver précédent à se préparer à la guerre et qu'ils n'attendaient qu'une occasion favorable pour faire un *coup*.

Après avoir pesé toutes les raisons qui pouvaient les rassurer, soixante et sept cavaliers consentirent à se séparer de la grande bande ; et tous les autres ; au nombre de trois cents dix-huit, restèrent unis, et se dirigèrent vers un endroit appelé la *maison du chien*. En prenant cette direction ils s'éloignaient un peu des terres des Sioux.

Pour rassurer leurs compagnons dont le petit nombre pouvait assurément leur inspirer de sérieuses inquiétudes, ils leur promirent de voler à leur secours dès qu'ils apprendraient l'approche de l'ennemi.

Les deux camps se mirent en marche, chacun dans sa direction.

A peine s'étaient-ils séparés que déjà les cavaliers du grand camp donnaient la chasse à un parti de Sioux qu'ils découvraient dans les environs. Ils avaient décidé de ne pas les souffrir autour d'eux.

La nouvelle de cette rencontre fut immédia-

tement portée aux cavaliers du petit camp, afin de les faire redoubler de vigilance.

Les jours suivants, la marche se continua sans accidents pour ces derniers jusqu'à l'endroit appelé le *Grand Côteau*, place bien connue de tous les chasseurs. Les soixante et sept cavaliers arrivèrent à cet endroit le 12 juillet au soir, un samedi.

Au moment de camper, après avoir gravi la première hauteur des buttes des côteaux, les éclaireurs envoyés en avant signalèrent la découverte d'un grand camp.

La distance ne permettait pas de distinguer si c'était des amis ou des ennemis.

Le chef cependant ordonna d'aller choisir l'endroit le plus avantageux pour se défendre en cas d'attaque, et, en même temps, cinq cavaliers, armés d'une longue-vue, s'avancèrent pour reconnaître le camp voisin. En usant de prudence, il eut été très facile d'accomplir cette mission sans être vus. Malheureusement ce n'était pas la vertu favorite des chasseurs métis. Ils allèrent donc imprudemment se placer sur le haut d'une butte, de façon que les sauvages, avec leur vue exercée, ne pouvaient

manquer de les apercevoir. Avec leur longue vue les métis reconnurent facilement que le camp voisin était un camp de Sioux et de plus que ce camp était extrêmement nombreux.

Le simple bon sens aurait dû leur conseiller de revenir immédiatement porter cette nouvelle à leurs camarades qui attendaient avec anxiété à quelques milles plus bas. Cependant ils firent tout le contraire ; sans prendre le temps de réfléchir ni de consulter personne, comme s'il n'y avait eu aucun danger à redouter, ils poussèrent leurs chevaux vers les Sioux avec la plus grande insouciance.

Quand ces derniers virent s'approcher les chasseurs métis, ils allèrent à leur rencontre au nombre d'une vingtaine sans témoigner aucun signe d'hostilité.

Ils étaient tous à cheval. En voyant la confiance avec laquelle les cinq chasseurs s'approchaient, les sauvages comprirent qu'il leur serait facile de les faire prisonniers sans combat. Ils prirent leur temps pour cela. Dès qu'ils furent auprès d'eux, ils les entourèrent et leur déclarèrent qu'ils allaient les mener à

leur camp. Les métis comprirent alors qu'ils s'étaient jetés imprudemment dans un piège et qu'ils avaient affaire à des ennemis qui venaient leur faire la guerre.

La résistance n'était pas facile ; et il était un peu trop tard pour tenir conseil. Il ne leur restait qu'un moyen pour s'échapper, c'était de faire bonne contenance, d'user de ruse. A peine étaient-ils en marche vers le camp des Sioux que deux métis en effet, trompant la vigilance de leurs ennemis, firent tourner bride à leurs coursiers et parvinrent, non sans danger à rejoindre le camp des chasseurs. Les trois qui restèrent prisonniers étaient : McGillis, Whiteford et Malaterre.

Grande fut l'inquiétude des métis en apprenant l'aventure de leurs trois compagnons. Il n'y avait plus à en douter, les Sioux venaient pour combattre.

Pour essayer de donner le change sur leurs desseins pervers, les Sioux commencèrent par rassurer les métis sur le sort de leurs compagnons prisonniers, les assurant qu'ils n'ont rien à redouter de leur part et qu'ils sont très

bien traités dans le camp. Ils leur promirent de plus que dès le lendemain, ils seraient renvoyés en liberté. Ils étalèrent un peu leur pauvreté comme pour exciter la pitié des blancs, puis ils repartirent en disant que le lendemain ils viendraient en petit nombre pour se conformer au désir des métis.

Il était facile de voir à leur mine qu'ils n'étaient pas sincères et qu'ils voulaient tout simplement tromper pour s'introduire dans le camp ; mais il fallait aviser à quelque moyen de délivrer les prisonniers qu'une mort certaine attendait du moment qu'on en viendrait aux mains. Sans connaître exactement le nombre des Sioux qui venaient à eux, les métis se sentaient néanmoins trop faibles pour faire autre chose que de se défendre dans leur camp.

Pendant qu'ils étaient à délibérer sur ce qu'ils allaient faire, ils aperçoivent trois Sioux à cheval qui viennent à eux ; aussitôt une douzaine de chasseurs s'empressent d'aller à leur rencontre pour les empêcher de s'approcher et de reconnaître leur position. Après les cérémonies usitées en pareille circonstance, ils s'abordent enfin paisiblement.

Le premier plan des Sioux, avait été d'attaquer à l'improviste ; mais se voyant découverts, ils avaient fait des prisonniers pour avoir le lendemain un motif de rentrer dans le camp métis.

Ceux-ci ne se firent pas illusion sur leur position et à tout événement, ils résolurent de ne recevoir les Sioux qu'au bout du fusil. Comme il n'y avait rien à faire pour sauver les prisonniers ils pensèrent qu'il valait mieux les sacrifier que d'exposer tout le camp à être massacré.

Ils passèrent toute la nuit à fortifier leur camp afin de se mettre le plus possible à l'abri des balles. Les charrettes furent rangées en cercle, et placées debout avec des perches passées dans les roues pour les fixer les unes aux autres. Pour mettre à l'abri du danger les femmes et les enfants on creusa des trous en terre à l'intérieur du camp, et les chasseurs élevèrent au dehors des redoutes pour se protéger contre le feu de l'ennemi, et l'empêcher d'arriver trop près des charrettes.

Pendant toute la nuit, des sentinelles montèrent la garde autour de ces petites fortifications.

A la tombée du jour, deux cavaliers avaient été dépêchés vers les chasseurs du grand camp pour leur faire connaître la position critique où se trouvaient leurs frères et pour leur demander un prompt secours.

Le lendemain, 13 juillet, jour du dimanche, des éclaireurs aperçoivent les Sioux qui se mettent en marche ; mais ce ne sont plus quelques cavaliers comme la veille, qui viennent pour recevoir des présents ; c'est une masse mouvante qui s'approche ; c'est toute une armée de guerriers qui vient au combat.

Arrivés à un chemin, ils font halte ; une trentaine de cavaliers partent en même temps du camp métis pour venir à leur rencontre. A peine sont-ils en route qu'un des trois prisonniers, McGillis, s'échappe du milieu des Sioux et s'élançe de toute la vitesse de son coursier vers les siens : " Ah ! mes chers amis, dit-il en arrivant auprès d'eux, nous n'avons pas de vie à espérer ; vous n'avez pas besoin de rire de ma frayeur. C'est la mort qui vous attend ; nous avons affaire à deux mille Sioux ; ils m'ont déclaré qu'ils voulaient rentrer dans votre camp et vous massacrer tous. Ce langage n'a-

vait rien de bien rassurant, cependant les cavaliers métis ne se laissèrent pas trop effrayer ; ils abordèrent hardiment les plus avancés des guerriers Sioux, et, après leur avoir fait quelques petits présents, ils les engagèrent à rebrousser chemin, mais ce n'était pas du tout ce que ces barbares avaient décidé dans leur conseil ; ils se sentaient forts de leur nombre, et l'idée d'un pillage et d'un massacre sans danger pour eux, leur souriait trop pour en laisser échapper l'occasion ; aussi firent-ils mine de ne pas comprendre l'avertissement des Métis et continuèrent à s'avancer quand même.

Les trente cavaliers métis comprennent alors que le seul parti qui leur reste est de fuir à toute bride vers leurs compagnons et de se préparer au combat. Les Sioux avec lesquels ils viennent de parler, au lieu d'attendre le gros de l'armée, s'élançant aussi vers le camp pour tâcher d'en forcer l'entrée. M. Laflèche (1) avait passé la nuit à entendre les confessions de ses enfants et à les préparer à la mort, s'il fallait mourir. Tous s'y attendaient, car ils n'espéraient pas pouvoir résister à un pareil

(1) Aujourd'hui Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières.

nombre. M. Lafliche revêtu de son surplis et de son étole, leur adressa quelques paroles pour les encourager à se défendre et à vendre au moins chèrement leur vie.

“ Courage, mes bons amis, leur disait-il, courage ; vous voyez que vos ennemis sont nombreux, mais vous savez aussi combien ils sont lâches.

“ Souvenez-vous que le bon Dieu est de votre côté et que vous avez dans le ciel un père qui voit combien est injuste l'attaque de ces barbares contre vous. Battez-vous courageusement ; c'est Dieu qui vous commande de défendre vos femmes et vos enfants et de protéger leur vie. Mourez s'il le faut, mais mourez en braves.”

En même temps il leur fit promettre un jour de jeûne et trois grand'messes si Dieu leur conservait la vie. Rassurés par les paroles du missionnaire les Métis attendaient de pied ferme leurs redoutables ennemis.

Des hauteurs des buttes où ils s'étaient campés la veille, les Sioux continuaient à s'avancer vers le camp métis. Confiants dans leur nombre, ils se flattaient d'une facile victoire ;

ils étaient loin de soupçonner qu'une poignée d'hommes cachés derrière le misérable rempart de quelques charrettes, allaient les tenir en échec et finalement les mettre en déroute, après avoir fait mordre la poussière à l'élite de leurs guerriers.

Ils étaient si sûrs de la victoire, qu'ils conduisaient avec eux des charrettes pour remporter le butin qu'ils comptaient faire dans le camp métis. Quand les chasseurs les virent arrivés à une bonne portée de fusil du camp, ils leur signifièrent de retourner sur leurs pas; mais, au lieu de tourner bride, les plus avancés lancent leurs chevaux, pour renverser les charrettes et forcer l'entrée du retranchement. Il n'y avait plus de temps à perdre, une première décharge faite avec précision et à bout portant envoie rouler sur l'herbe les téméraires et oblige les autres à retraiter pour attendre le gros de la bande.

Pendant ce temps-là, un des prisonniers, Whiteford, qui se trouvaient en arrière des Sioux, entendant les premiers coups de feu, comprit que c'en était fait de lui s'il ne tentait un suprême effort pour reconquérir sa

liberté. On l'avait confié à la garde d'un Américain qui vivait avec les sauvages. Il paraît que ce dernier eut pitié de Whiteford et voulut lui donner une chance de s'échapper. " Si tu as un bon cheval, lui dit-il en anglais, lâche-le à toute bride et sauve-toi ; je ferai semblant de tirer sur toi pour n'avoir pas l'air de trahir les Sioux. Peut-être réussiras-tu à rejoindre tes amis. Whiteford ne se fit pas répéter deux fois l'invitation. Il savait que son cheval était le meilleur coureur de la prairie, et que pour un espace de quelques milles, pas un Sioux ne l'approcherait. Il vise donc son chemin un peu en dehors de la foule, et pique des deux dans les flancs de son coursier. Jamais, depuis qu'il parcourait les prairies, il n'avait fait une course aussi prompte. Couché sur son cheval il passe dans la forêt comme l'Arabe dans le désert ; plus vite que le vent. Chaque Sioux qui le voit passer le couche en joue et lui décharge une balle qui va se perdre dans le feuillage des arbres. Déjà il est en vue du camp, et ses compagnons, qui l'ont reconnu, aussi prompts que l'éclair, s'élancent à sa rencontre. Il sent qu'il est sauvé ; mais, avant de mettre pied à terre, il se re-

tourne pour décocher une balle dans le crâne du Sioux qui l'a accompagné le plus loin.

La vieille mère de Whiteford qui était au camp, croyait déjà son fils massacré. Quand elle le vit arriver, elle courut au devant de lui et lui dit : " Si tu es fatigué, viens te reposer et donne-moi ton fusil que je puisse tirer un peu sur ces coquins-là. "

Cependant après quelques moments de trêve, le gros de la cavalerie des Sioux entoure le camp comme d'une ceinture. Les balles sifflent de tous les côtés et se croisent sur la tête des Métis abrités derrière les minces planches de leurs charrettes. Ceux-ci, habiles tireurs, accoutumés à ne jamais dépenser une balle inutilement sur un gibier, répondent aux Sioux avec une précision qui les déconcerte. Chaque coup de feu porte juste, et chaque décharge fait une brèche dans les rangs ennemis. Bientôt les plus hardis de la bande ennemie ont mordu la poussière. Étonnés d'une telle résistance, les autres reculent, mais bientôt ils reviennent en poussant des cris affreux et tâchent par ces hurlements sauvages d'épouvanter les

Métis ; mais ce second assaut n'eut pas plus de succès que le premier.

Ce que les métis redoutaient le plus, c'était de voir les Sioux s'élançer en masse sur le camp pour renverser les charrettes et pénétrer de force à l'intérieur d'un aussi faible rempart. Ils l'auraient fait s'ils avaient été plus braves et la chose eût été facile, les métis ayant à peine un homme à opposer contre vingt, mais les sauvages sont naturellement lâches ; ils tiennent à la vie et n'aiment pas à s'exposer quand ils ne sont pas certains de la victoire. D'ailleurs les métis avaient chacun un couteau et ils étaient décidés à prouver aux Sioux que les blancs ne se laissent pas égorger comme des agneaux. Dans ce combat singulier plus d'un sauvage aurait mordu la poussière avant que le gros de la cavalerie eut été maître du camp. Les Sioux préfèrent donc continuer la fusillade à distance.

Du côté des Métis personne n'était blessé, tandis que chaque nouvelle décharge culbutait un certain nombre de Sioux qui ne se relevaient pas. Vers les trois heures de l'après-midi un des chefs Sioux s'écria :

“ Les Français ont avec eux un Manitou, jamais nous ne pourrons réussir à leur faire du mal. Allons-nous en, c'est impossible de les tuer. ”

Le Manitou dont ils parlaient était M. Laflèche ; déjà la vue d'un missionnaire revêtu d'un surplis et d'une étole frappait leur imagination et les décourageait autant qu'elle encourageait les Métis.

Le modeste succès obtenu par ces barbares après six heures de combat avait suffisamment refroidi leur humeur guerrière ; ils se retirèrent donc en emportant leurs morts et leurs blessés dans les mêmes charrettes qu'ils avaient amenées pour charger le butin de leur victime.

En présence de ce succès inespéré, les Métis reconnurent que la divine Providence avait veillé sur eux d'une manière toute spéciale et vraiment extraordinaire.

En voyant leurs ennemis se retirer, ils commencèrent à respirer un peu plus à l'aise. Ils sortirent du camp pour aller visiter le champ de bataille et examiner les endroits où ils avaient vu tomber des ennemis. Partout où

quelque guerrier avait été frappé à mort, on trouvait des taches de sang sur l'herbe de la prairie. Le corps de Malaterre, qui n'avait pas eu la chance de s'échapper comme ses deux autres compagnons, gisait par terre, percé de soixante-sept flèches et de trois balles. Les pieds et les mains avaient été emportés, les bras cassés, la chevelure enlevée, le crâne fracassé, la cervelle répandue sur le sol. Les Métis recueillirent soigneusement ces lambeaux de chair et d'ossements et les enterrent pieusement dans la prairie.

Les Sioux cependant ne retraitèrent pas à une grande distance ; leur intention était de revenir le lendemain.

Pendant toute la nuit, ils poussèrent des cris affreux pour effrayer les Métis. Ces derniers tinrent conseil et résolurent de retraiter en attendant le secours du grand camp sur lequel ils n'osaient pas trop compter, vu que les deux courriers envoyés vers lui, la veille, avaient eu leur chemin coupé par les Sioux et avaient été obligés de revenir sans avoir accompli leur mission. Cependant ils espéraient que deux jeunes gens, qui avaient pris la fuite au com-

mencement du feu, auraient plus de succès. Quelque pût être d'ailleurs l'issue de leur voyage, il fut décidé qu'on se mettrait en marche, mais, pour éviter toute surprise, on arrêta les dispositions suivantes :

Quatre partis de cavaliers devaient se tenir à un mille environ de la caravane ; le premier en arrière, le second en avant, et les deux autres aux côtés. Ils devaient signaler l'apparition de l'ennemi en faisant croiser deux cavaliers sur une butte. De cette manière il restait assez de temps aux Métis pour camper et se mettre en défense.

Pour plus d'expédition, ils firent marcher les charrettes en quatre colonnes, en sorte qu'à la première alarme deux rangs se jetant d'un côté et deux rangs de l'autre, il ne restait qu'à fermer les deux bouts à la largeur ordinaire du camp, et le rempart se trouvait prêt en un instant.

A peine étaient-ils en route depuis une heure, qu'ils aperçurent en arrière deux cavaliers qui se croisaient sur une butte.

C'était le signal d'une nouvelle attaque ; les

Sioux étaient en vue. Ils étaient moins nombreux que la veille et paraissaient moins ardents.

Mettant à profit leur première expérience, les Métis, pour se mieux protéger contre les balles, rangèrent les charrettes à double rang, puis à trois chaînes de remparts, et se hâtèrent d'élever des redoutes pour mieux protéger le camp en tenant les sauvages à distance. Ces préparatifs étaient à peine finis que le camp était déjà cerné et que les balles commençaient à pleuvoir de tous les côtés à la fois.

Pendant cinq heures on combattit de part et d'autre avec une égale ardeur.

Enfin un des chefs s'avança pour demander à entrer dans le camp, mais les Métis lui ordonnent de reculer s'il ne veut pas perdre la vie. Il leur dit que le combat était fini, que les Sioux allaient lever le camp et que désormais ils n'attaqueraient plus les Métis.

A peine avait-il fini de parler que toute la bande s'élança à bride abattue, et, passant à une petite distance, fit une décharge en poussant des cris affreux. Ce fut la plus terrible de toutes leurs fusillades.

Les Métis pensaient bien que pour le coup elle allait leur coûter cher.

Heureusement il n'en fut rien. Les chasseurs répondirent de leur mieux par des cris de joie mille fois répétés.

L'attaque était finie, mais les ennemis partaient ; à la bonne heure. Une demi-heure après, tous les chasseurs du grand camp arrivaient au secours de leurs frères. Ces pauvres gens pleuraient de joie en retrouvant en vie leurs parents et leurs amis qu'ils s'attendaient à retrouver massacrés. Ce fut une fête dans le camp. Les deux camps pouvaient maintenant renfermer sept cents hommes car plus de deux cents Sauteux s'étaient joints aux Métis.

C'était une bonne occasion pour aller apprendre aux Sioux à respecter le droit des gens.

Cependant les avis étaient partagés. Les uns voulaient immédiatement se mettre à leur poursuite. C'était peut-être le meilleur parti ; mais le plus grand nombre pensaient qu'il valait mieux les laisser aller que de s'exposer à manquer de chasse en les poursuivant. Cet avis prévalut par bonheur pour les Sioux. Car si

les Métis se fussent mis à leur poursuite, ils les eussent trouvés dans l'impossibilité de se défendre. Durant les deux jours de combat, ils avaient épuisé toutes leurs munitions. En laissant le campement pour reprendre le chemin de la chasse, les Métis écrivirent aux Sioux une longue lettre qu'ils attachèrent au bout d'une perche, persuadés qu'après leur départ quelques-uns d'entre eux viendraient à passer en cet endroit.

Jamais les Métis ne purent savoir exactement combien de guerriers les Sioux avaient perdus dans ce combat.

---

## UNE LEÇON DE PUGILAT.

Au temps des trop fameuses luttes entre les compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, le plus beau titre de gloire, pour un voyageur du Nord, c'était d'avoir un poing solide. Parmi ces hommes, on n'enviait pas d'honneur plus grand que celui d'être proclamé le *boulé* de tout un fort et le *coq* d'une brigade.

Bourgeois, comme serviteurs, ne parlaient que de batailles, et on exaltait jusqu'aux nues le nom de celui, qui, dans un combat singulier avait pu assommer son adversaire..... Bref ! l'exercice du pugilat, tout comme au temps des Grecs, était à l'ordre du jour, et on était aussi passionné pour voir se battre deux hommes que les Espagnols le sont pour voir les combats de taureaux. Disons entre parenthèse que nos amis les Anglais ont conservé

quelque chose de ce goût païen, dans ces luttes de la *boze* qui ont tant d'attrait pour eux, et dans lesquelles Joe Montferrand s'est fait une si brillante renommée.

Le fort William, bâti sur le lac Supérieur, a été très célèbre comme théâtre de ces combats athlétiques.

C'était là que les hommes des deux compagnies se rencontraient et se mesuraient ; c'était là que les Goliaths de Sorel, dont le renom s'étendait au loin, dévisageaient les Orknays et conquéraient le plumet traditionnel porté fièrement sur le chapeau ! Celui qui avait droit de porter cette décoration faisait la loi, (*ut in grege taurus*) parmi tous ses compagnons.

Ce fut pendant les plus beaux temps de ce règne de la force brutale, qu'un missionnaire canadien, le révérend M. Crevier, mort curé de Saint-Pie, fut envoyé par l'évêque de Québec, au fort William.

Ceux qui ont connu ce digne prêtre, savent qu'il était de taille à faire respecter sa personne par ceux qui n'auraient pas voulu respecter son caractère.

Il était d'une force herculéenne : les vieux voyageurs ne l'ont jamais oublié. Sans faire parade de cette force extraordinaire, il paraît qu'il savait s'en servir au besoin pour inspirer l'esprit de crainte aux rudes natures qui n'étaient pas susceptibles d'autres sentiments.

Quand M. Crevier arriva au fort William, tous les hommes le remarquèrent et parurent fiers d'avoir *un curé* possédant des qualités physiques d'un si grand prix à leurs yeux.

Deux ou trois jours après son arrivée, le bourgeois du fort alla le trouver à sa chambre et lui dit : "*C'est demain jour de régal ; nous allons distribuer une ration de rhum à nos hommes, ils vont fêter et il y aura des batailles, c'est de règle. Ne vous montrez pas pendant ce temps-là, M. le curé, car vous vous exposeriez à être insulté. Demain, donc, vous ferez bien de rester dans votre chambre.*" M. Crevier remercia poliment le bourgeois pour son charitable avis, mais il ne lui promit rien.

Le lendemain matin, de bonne heure, la cour du fort était remplie de gens qui voulaient fêter et voir la bataille.

Les deux premiers champions qui devaient mesurer leurs forces, étaient un Canadien du nom de Ladébauche et un Orknay.

Leur costume pour la circonstance était celui des athlètes : pantalons et ceintures, voilà tout.

Leurs longs cheveux étaient retenus sur le derrière de la tête par un foulard en soie.

Dès qu'ils parurent au milieu de la cour, ils furent salués comme autrefois les gladiateurs dans l'amphithéâtre romain. Au signal donné, les deux *forts à bras*, s'élançèrent l'un contre l'autre comme deux tigres.

Pendant ce temps-là, M. Crevier, de sa fenêtre, voyait avec peine un pareil scandale se préparer avec sang froid sous ses yeux.

Quoi ! lui missionnaire, venu de si loin pour ramener ces hommes à des sentiments chrétiens, il allait laisser commettre tout un jour sous ses yeux des brutalités sans nom. Comme David en face des Philistins, il ne put supporter plus longtemps l'insulte faite au camp d'Israël.

Emporté par le zèle, il sort de sa chambre

en relevant les manches de sa soutane, passe hardiment à travers la foule des commis et des voyageurs, et, marche droit aux deux combattants.

En le voyant passer, on n'eût que le temps de dire :

Qu'est-ce que va faire M. le curé ?

Ils n'attendirent pas longtemps pour savoir ce qu'il allait faire.

En arrivant auprès des lutteurs, il les saisit par la nuque et, les secouant au bout de ses bras, il leur dit : *Ah ! c'est votre manière de vous battre à vous autres, boulés du Nord-Ouest. Eh ! bien, vous n'y entendez rien, et vous n'êtes que des vieilles femmes.*

*Voici la manière de se battre ; je vais vous la montrer.*

Il les pousse en même temps de toute sa force le visage l'un contre l'autre, et se met à les frapper ensemble comme s'ils eussent été des enfants ; puis, après leur avoir fait pratiquer cet exercice de gymnastique pendant quelques instants, écartant ses deux bras nerveux, il les fait rouler à cinq ou six pieds de

lui, en disant : Maintenant, si vous en avez d'autres meilleurs que ces deux là, envoyez les moi, je vais continuer à donner des leçons.

On dit que personne ne se présenta, et qu'en moins de dix minutes le calme le plus parfait régnait au fort.

---

## LÉGENDE DE LA FEMME SAUVAGE.

Il y a un siècle passé, les immenses déserts qui s'étendent depuis le versant des Montagnes-Rocheuses jusqu'au Mississipi et à la Rivière-Rouge, étaient peuplés de nombreuses tribus barbares, toujours en guerre les unes contre les autres.

Tous ces sauvages sont en grande partie disparus, et les rares débris de ces nations qui restent encore çà et là, dans les prairies, ne sont plus ni redoutés ni redoutables. Ils n'entonnent plus le chant de guerre comme autrefois, et n'entreprennent plus de courses lointaines pour aller scalper leurs ennemis, ou boire le sang de leurs victimes dans leurs crânes palpitants. Bientôt il ne restera plus de leurs sanglants exploits que quelques souvenirs conservés par la tradition.

Voici une petite légende racontée par un ancien missionnaire qui a passé trente années au milieu des sauvages du Nord-Ouest.

Vers la fin du mois de juillet de l'année 18..., pendant que les Pieds-Noirs étaient en guerre avec la tribu des Corbeaux, et que de part et d'autre ils s'épiaient pour se surprendre mutuellement, une cinquantaine de ces derniers étaient occupés dans la prairie à cueillir des poires sauvages. Les indiens sont très friands de ces fruits qu'ils font sécher au soleil et qu'ils mêlent ensuite avec de la viande de buffle pilée pour faire ce qu'on appelle du *pémican fin*. Les Corbeaux ne soupçonnant pas la présence de leurs ennemis dans le voisinage, s'étaient dispersés çà et là sans inquiétude dans les endroits où les fruits abondaient le plus. Leurs chevaux étaient attachés à des arbres, et les femmes munies de chaudières s'empressaient d'aller porter les fruits aux charrettes, dès que les vases étaient remplis.

Il y avait environ une heure qu'ils étaient occupés à ce travail quand tout à coup, une troupe de cavaliers armés apparaît dans le

lointain. Les Corbeaux ne furent pas longtemps sans reconnaître que c'était des Pieds-Noirs qui venaient les surprendre pour les massacrer.

Il n'y a pas un moment à perdre, il faut fuir vers le camp, si l'on veut éviter la mort.

On abandonne dans la prairie tout ce qui peut retarder la fuite ; fruits et vases, tout est laissé à l'ennemi, on ne pense qu'à sauver sa vie.

Un jeune chef de cette tribu, marié depuis quelques mois, avait emmené sa femme avec lui. Au premier cri d'alarme, il la saisit dans ses bras, la plaça derrière lui sur son cheval et s'élança à toute vitesse dans la direction du camp qu'il avait laissé le matin.

Dans ce sauve-qui-peut général chacun prit sa direction pour se soustraire à l'ennemi.

Après quelques milles, le cheval du jeune chef, fatigué par le poids de son double fardeau, commença à ralentir sa course. Son cavalier a beau l'exciter, il ne peut empêcher les Pieds-Noirs de gagner sur lui sensiblement du terrain. Il comprend qu'il va tomber

entre leurs mains, s'il persiste à vouloir sauver sa femme avec lui. Que faire alors ? Va-t-il la déposer sur la prairie pour la laisser devenir la proie de ses ennemis, ou bien préférera-t-il tomber avec elle plutôt que de l'abandonner lâchement ?

Cependant les Pieds-Noirs approchent toujours.

“ Je vais te mettre à terre, dit-il à sa femme ; je sais que tu seras faite prisonnière, mais on ne te tuera pas ; il n'en serait pas ainsi de moi ; tu sais le sort qui m'attend si on parvient à me saisir. Quand je serai seul sur mon cheval, j'aurai plus de chance de m'échapper et d'arriver à mon camp. Une fois rendu avec les miens, je leverai un parti de guerriers, et nous irons te délivrer dans le camp des Pieds-Noirs ; dans quatre ou cinq jours, tu seras redevenue libre.”

Ce disant il pousse sa femme à bas de cheval et la laisse tomber sur l'herbe de la prairie.

Débarrassé de la moitié de son fardeau, le cheval reprend sa course plus rapide et bientôt le jeune Corbeau se trouve hors de la portée de ses ennemis, pendant que sa femme, relevée

par un Pied-Noir, est emmenée dans le camp ennemi pour être donnée en présent au chef de la tribu.

Vers les trois heures de l'après-midi, tous ceux qui étaient parvenus à se dérober aux Pieds-Noirs, par la fuite, arrivaient dans le camp des Corbeaux et racontaient comment ils avaient failli tomber sous la hache et les flèches de leurs cruels voisins.

Le jeune chef surtout qui n'avait abandonné sa femme que parce qu'il était sûr qu'on ne la tuerait pas et qu'il pourrait la délivrer, tâchait par son récit, d'attirer la pitié sur son sort et d'exciter ses amis à s'unir à lui pour aller tirer vengeance de ceux qui les avaient attaqués si lâchement.

Aussitôt trente jeunes guerriers, qui brûlaient de montrer leur bravoure et de faire un coup capable de les signaler aux yeux des anciens de la tribu, se pressent autour de lui. Le cri de guerre retentit dans la forêt. Le soir même les vengeurs se mettent à la poursuite des Pieds-Noirs ; à la faveur de la nuit, ils cacheront leur marche, et demain, avant le lever du soleil, ils seront au camp ennemi.

Les carquois sont remplis de flèches, les poignards aiguisés pendent à la ceinture, les figures affreusement barbouillées respirent la vengeance, et du fond des cœurs indignés, s'échappe le chant de guerre traditionnel.

Aux premières ombres de la nuit, les trente guerriers se mettent à la recherche du camp des Pieds-Noirs. Ces derniers, le jour précédent, n'avaient pas fait une marche forcée ; ils ne semblaient pas soupçonner que les Corbeaux chercheraient sitôt à se venger d'eux. Ils étaient campés sur les bords de la rivière Souris. Ce fut là qu'à l'aube du jour, le chef corbeau et les siens les découvrirent.

A quelque distance de leur camp il y avait dans la plaine une touffe épaisse de bois où trente hommes pouvaient facilement se cacher. Ils se dirigèrent vers cet endroit, et là ils tinrent conseil.

Le chef décida que ses compagnons l'attendraient dans ce taillis pendant qu'il irait sur le bord de la rivière à la découverte des traces de sa femme. Il se hâta donc d'arriver en face du camp des Pieds-Noirs dans la pénombre qui précède le jour et pendant que les hommes

étaient encore tous plongés dans le sommeil. Sur le bord de la rivière, il se blottit dans un trou creusé dans la terre et attendit que les femmes qui, de grand matin, vont puiser de l'eau avec leurs chaudières, passassent auprès de lui. Il espérait voir sa femme descendre à la rivière avec les autres et avoir le temps de l'enlever avant le jour pour aller retrouver ses guerriers dans le lieu où il leur avait dit de l'attendre.

Il était dans ce gîte depuis quelques minutes, quand il aperçut les femmes descendre à la rivière. Sans être vu ni soupçonné, il examinait celles qui passaient pour essayer de reconnaître la sienne. Il désespérait de réussir quand, tout à coup, il en vit une qui venait seule, à quelque distance des autres ; c'était sa femme. Il la laissa passer et aller jusqu'à la rivière pour s'assurer qu'il ne se trompait pas. Au moment où elle passait pour remonter la côte, il sortit de sa cachette et lui barra le passage. Grande fut la surprise de cette femme à la vue de son mari. Il ne lui laissa pas le temps de le questionner. " Tes parents, lui dit-il, sont ici avec moi, à une petite dis-

tance dans la prairie, je les ai laissés, il n'y a qu'un instant, pour venir te rencontrer et te délivrer de tes ennemis. Sauvons-nous avant que le camp s'éveille et allons rejoindre les tiens."

" Non, lui dit-elle, je ne partirai pas maintenant ; il faut que je vole quelque chose à ceux qui m'ont faite prisonnière ; retourne à tes guerriers ; et, quand la nuit sera venue, je m'échapperai du camp des Pieds-Noirs pour aller vous rejoindre."

Le chef eut beau faire des instances, sa femme ne voulut pas consentir à le suivre pour le moment. Il se hâta donc de s'éloigner, afin de n'être pas découvert ; et d'aller attendre avec ses gens le moment où sa femme pourrait désertier du camp.

Le dessein de cette femme, comme on va le voir, n'était pas d'aller rejoindre son mari. Elle regardait comme le plus grand affront la conduite qu'il avait tenue envers elle en l'abandonnant aux mains de ses ennemis ; et elle avait juré de s'en venger, si jamais l'occasion s'en présentait. En apercevant son mari, le matin, elle avait dissimulé sa haine, sous une

apparence de contentement, et le délai qu'elle demandait pour aller le retrouver n'était qu'un prétexte pour se donner le temps de préparer contre lui ses moyens de vengeance.

Elle remonta la côte de la rivière avec sa chaudière remplie d'eau, et se dirigea pensive vers la loge du chef des Pieds-Noirs.

Dès qu'elle eût déposé son vase, elle s'enveloppa la tête de la *couverte* qu'elle portait sur ses épaules, puis affectant un air mystérieux, elle alla s'asseoir à l'écart, comme si elle eût été préoccupée de quelque grand secret. Ceux qui passaient près d'elle avaient beau la questionner, elle ne leur donnait aucune réponse et gardait un mutisme absolu.

Le chef, intrigué de la conduite de cette femme, crut ou qu'elle était malade, ou qu'elle pleurait sa captivité ; voulant la consoler, il s'approcha d'elle pour lui demander la cause de sa tristesse.

“ J'ai fait un curieux rêve cette nuit, lui dit-elle. J'ai vu mon manitou, et il m'a révélé une grande chose. Tu vas voir s'il a parlé et s'il m'a trompé. Voici ce qu'il m'a montré.

A quelques milles de ce camp, dans la touffe de bois que tu vois dans cette direction là-bas, il y a trente guerriers de la tribu des Corbeaux qui sont cachés depuis hier. Ils attendent le moment propice pour nous surprendre et nous massacrer.

Voici le conseil que donne mon manitou.

Allez les surprendre en nombre suffisant pour que pas un ne vous échappe. Pour cela hâtez-vous de cerner le bois de tous côtés. Vous tuerez tous ces guerriers, excepté leur chef que vous amènerez au camp : j'ai quelque chose à lui dire."

Les sauvages, on le sait, ont une foi illimitée dans les songes ; ce sont pour eux des révélations. Il n'en fallait pas davantage pour mettre le camp sur pied. Quelle fête pour ces barbares !

En moins de six minutes, tous ceux qui pouvaient manier la flèche étaient réunis autour du chef.

Pendant ce temps-là, les parents et les amis de la femme attendaient avec impatience, mais sans inquiétude.

Pour cacher leur approche, les Pieds-Noirs se glissèrent comme des serpents sous l'herbe, vers les différents points du bois où les Corbeaux étaient cachés. Au signal donné, ils devaient tous se redresser et prendre leur course dans la direction du bois, en poussant leurs cris de guerre.

Une heure après le départ du camp, tous les Pieds-Noirs étaient rendus à peu près à la distance convenue pour se découvrir et marcher droit à l'ennemi.

Au premier cri poussé par le chef, un cercle d'hommes sembla sortir de terre, et il devint impossible aux Corbeaux de sortir de leur cachette. Ils comprirent qu'ils étaient trahis et qu'il ne leur restait plus qu'à vendre chèrement leur vie. Ils firent des efforts héroïques pour s'ouvrir un chemin à travers les rangs ennemis ; mais les Pieds-Noirs, six fois plus nombreux, les tuèrent tous, à l'exception du chef qu'ils réussirent à prendre vivant comme le leur avait recommandé sa femme.

Le soir, tous revenaient au camp en chantant leur victoire et en portant à leurs ceintures

comme des trophées les chevelures sanglantes qu'ils avaient enlevées.

Le chef des Corbeaux fut attaché à un poteau pour attendre le genre de supplice que le conseil allait décider de lui infliger le lendemain.

Cependant, sa femme, comme pour insulter à son malheur et savourer davantage la joie que lui causait une telle vengeance vint s'asseoir en face de lui.

Quoique ce soit la coutume des sauvages de souffrir stoiquement et de garder le silence quand ils sont condamnés à mourir, celui-ci voulut reprocher à sa femme son ignoble trahison.

“ Quoi ! dit-il, tu oses encore me regarder, monstre à face humaine, quand tu viens de faire massacrer toute ta famille ! Tes frères et les miens avaient exposé leur vie pour venir te délivrer de ta captivité, et toi, tu les trahis lâchement pour les livrer à la mort ! Attends un peu ; tu ne jouiras pas longtemps de ta vengeance. Le Grand-Esprit fera tomber sur toi le châtement que mérite ton crime.”

Le chef des Pieds-Noirs, n'entendant pas la langue de la tribu des Corbeaux, demanda à la femme ce que lui disait le prisonnier.

Il demande que tu le fasses souffrir beaucoup afin de prouver son courage devant tout ton camp, et pour cela il souhaite que tu lui verses de l'eau bouillante sur la tête. Le Pied-Noir parut quelque peu étonné d'une telle demande ; cependant il se hâta de se rendre au prétendu désir du prisonnier, croyant que cette bravade pouvait être faite dans le dessein de l'insulter. Il prit un vase d'eau bouillante et se mit à la verser lentement sur la tête de sa victime. En un instant les cheveux, détachés de la peau, laissèrent son crâne à nu, et l'eau pénétrant dans la tête et s'épanchant sur tous ses membres, lui causait des douleurs atroces. Pendant ce temps-là, sa femme, debout devant lui, continuait à l'insulter.

“ Il est content, disait-elle au Pied-Noir ; continue à l'arroser, il dit que tu lui fais du bien.”

Enfin, quand elle crut que les brûlures qu'il avait reçues lui causeraient infailliblement la mort, elle dit au chef des Pieds-Noirs :

“ Maintenant il désire que tu le laisses mourir de faim, attaché à ce poteau.”

“ Comme il le voudra, répondit le chef. Nous allons lever le camp de crainte que tes gens ne viennent à la recherche de ceux que nous avons massacrés, et nous allons laisser le prisonnier à son poteau, pour mourir de faim selon son désir.”

En même temps il donna l'ordre de plier les loges et de se mettre en marche.

Il y avait dans le camp des Pieds-Noirs, une vieille femme qui semblait être le rebut des autres. Elle avait une petite loge à elle seule, et quand les autres s'arrêtaient dans un endroit elle plantait sa loge à l'écart, loin du camp. Elle avait paru prendre en pitié le sort du prisonnier. Quand elle vit le camp se mettre en marche, elle ploya elle-même sa petite loge de peau et partit lentement en arrière des autres. Comme on semblait ne pas beaucoup s'occuper d'elle, elle en profita pour s'arrêter et revenir sur ses pas. Sans être remarquée par aucun des siens, elle put se rendre auprès du prisonnier et couper les liens qui le retenaient au poteau. Elle lui donna un couteau, un peu

de nourriture et un linge pour se couvrir la tête, puis se remit à la suite du camp qui ne se doutait aucunement de la bonne action qu'elle venait de faire. Dès que le prisonnier se vit libre, il pensa malgré ses brûlures, à regagner la demeure des siens. Affaibli par la souffrance, il ne put l'atteindre aussi vite qu'il l'aurait désiré. Cependant, après trois jours de marche, il arriva au camp des Corbeaux, où l'on attendait avec anxiété le retour des trente guerriers.

Pour faire une plus profonde impression sur les siens, il ne voulut pas d'abord entrer dans le camp. Il s'arrêta à quelque distance, et commença à pousser des gémissements ; ensuite, s'étant assis par terre, il raconta en pleurant le triste sort infligé à ses guerriers par l'infâme trahison de sa femme.

A cette nouvelle, un cri de rage s'échappa de toutes les poitrines, et le camp tout entier jura de tirer une éclatante vengeance de celle qui les avait ainsi trahis.

Le lendemain de bonne heure, tous les hommes capables de combattre parmi les Cor-

beaux étaient en route pour rejoindre les Pieds-Noirs.

Ceux-ci étaient allés prudemment planter leur camp à trois jours de distance du lieu où ils avaient laissé leur prisonnier ; aussi ne fut-ce qu'après six ou sept jours de marche que les Corbeaux les atteignirent. Ils s'arrêtèrent assez loin pour ne pas être découverts par leurs ennemis et se cachèrent dans une grande ravine qui était à sec.

Le chef corbeau avait averti les siens de faire leur possible pour sauver les jours de la vieille indienne qui avait eu pitié de lui et était venue le délivrer en coupant les liens qui l'attachaient au poteau. Voici la marque qu'il leur avait donnée pour la reconnaître : Sa loge était en dehors du camp, et elle avait avec elle un gros chien noir à longs poils. Quant à sa femme, elle était connue de tous et ils avaient ordre de la prendre vivante, si c'était possible.

Avant d'aller à l'assaut du camp, un des chefs de l'expédition voulut essayer de faire une visite à travers les loges pour découvrir ces deux personnages.

A dix heures du soir, quand les feux commencèrent à s'éteindre et que les hommes furent entrés dans leurs loges pour la nuit, il s'enveloppa d'une *couverte* pour se déguiser, et entra bravement dans le camp. Il n'eût pas de peine à reconnaître la loge du chef. C'était là que se trouvait celle qu'ils avaient ordre de prendre vivante. Il eût bientôt reconnu aussi la loge de la bonne vieille à l'extrémité du camp. Elle était encore assise devant un petit feu et à demi enveloppée dans sa *couverte*. Il s'approcha d'elle et lui dit : " Je te prends en pitié, toi qui as eu pitié d'un des nôtres ; tu l'as sauvé, eh bien, je veux te sauver moi aussi. Dans quelques minutes tous mes gens seront ici pour massacrer ce camp. Il ne peut pas nous échapper, nous sommes trop nombreux. Si tu veux éviter la mort, suis-moi, et je te mettrai en sûreté. Viens vite, car mes guerriers approchent."

La vieille indienne ne se fit pas répéter l'invitation ; elle vivait chez les Pieds-Noirs, mais elle n'était pas de leur nation.

Le chef corbeau lui aida à transporter sa

petite loge jusqu'à la ravine où ses guerriers avaient passé une partie du jour.

Dès qu'elle fut à l'abri du danger, le chef corbeau donna à ses gens le signal de l'attaque. Les Pieds-Noirs, plongés dans le sommeil, n'eurent pas le temps de saisir des armes pour se défendre. Les Corbeaux, comptant sur leur nombre, s'étaient dispersés dans toutes les parties du camp pour tomber sur chaque loge en même temps. Le combat fut court, mais le massacre général ; pas un Pied-Noir ne sauva sa vie. Seule, la femme qui avait trahi les Corbeaux tomba vivante entre leurs mains.

Maintenant, c'était au tour de ces derniers à exercer sur elle leur vengeance, cette terrible loi du talion.

Voici ce que le chef décida :

“ Qu'on ramasse, dit-il, toutes les perches des loges pour en faire un bûcher ; qu'on attache les mains et les pieds de cette traîtresse pour la jeter sur ce bûcher et la faire brûler.”

L'ordre fut exécuté. On la brûla en présence

des guerriers, en lui reprochant sa trahison ;  
et, après cet exploit, les Corbeaux retournèrent  
dans leur camp.

---

VOYAGE DE 1800 MILLES A PIED, FAIT PAR  
JEAN-BAPTISTE LAJIMONIERE DANS  
L'HIVER DE 1815.

On entend souvent répéter aujourd'hui que les hommes de notre siècle ne sont plus aussi forts ni aussi courageux que ceux des siècles passés, et qu'ils ne supportent plus la somme de fatigues que supportaient leurs aïeux. Cependant, si on voulait recueillir l'histoire des prouesses de nos Canadiens qui voyageaient au N.-Ouest, au commencement de ce siècle, on serait étonné de voir quelle vigueur il a fallu à ces hommes pour supporter comme ils l'ont fait, les fatigues de leurs interminables courses, dont quelques-unes duraient du premier janvier à la fin de décembre.

Quelle trempe solide ils devaient avoir ces

hommes qui, sous un climat des plus rigoureux, passaient des hivers entiers à marcher à travers les bois ou les déserts, couchant à la belle étoile et ne mangeant qu'une chétive nourriture. L'histoire loue avec enthousiasme des marches militaires qui duraient un mois ; cependant elles étaient peu de chose comparées aux marches de nos vieux coureurs des bois et de nos vieux serviteurs des compagnies de traite. Ils n'étaient pas rares ceux qui parcouraient des milliers de milles, les raquettes aux pieds pendant l'hiver, et l'aviron à la main pendant l'été. Malgré ces longues courses, la plupart d'entre eux sont parvenus sans maladies, à une grande vieillesse.

De tous les voyageurs canadiens du N.-Ouest, un des plus remarquables marcheurs connus, a été sans contredit J.-Bte Lajimonière. Il entreprit et accomplit des courses dont le récit paraîtrait incroyable, si des témoins encore vivants n'étaient pas prêts à en affirmer la vérité. Une chose peut-être aussi étonnante que sa force pour supporter la fatigue, ce fut son coup d'œil pour se diriger à travers les bois et le désert vers le point où il voulait aller. Au dire

d'un ancien bourgeois des compagnies, M. McKenzie, J.-Bte Lajimonière n'a jamais trouvé, même parmi les sauvages, qui semblent doués de l'instinct des animaux les plus sagaces, un homme pour s'orienter aussi bien que lui. Il savait, après plusieurs jours de marche dans diverses directions, revenir droit au point d'où il était parti. Aussi, pour expédier un message, avait-on la plus grande confiance en lui, car il était aussi brave et hardi que courageux et entreprenant.

En l'année 1815, J.-Bte Lajimonière, après avoir habité tantôt à Pembina, tantôt à la Saskatchewan, puis de nouveau à Pembina, s'était enfin bâti une petite cabane sur les bords de l'Assiniboine, pour lui et sa famille. Il y vivait de pêche et de chasse, quand, un jour, un des premiers employés au fort Douglass l'invita à venir le voir pour une affaire très importante. Cet employé se nommait Collin Robinson.

Depuis deux ans les compagnies du N.-Ouest, et de la Baie d'Hudson étaient en lutte ouverte. Les forts, qui étaient voisins, s'épiaient nuit et jour pour arrêter les messages et saisir

les lettres, et découvrir les machinations d'une compagnie contre l'autre.

Il s'agissait d'envoyer à Montréal des lettres au milord Selkirk, pour le mettre au courant de ce qui se passait à la Rivière Rouge et des projets qu'au fort Douglass, on nourrissait pour le printemps suivant.

Le chemin le plus court pour aller à Montréal était la route du lac Supérieur. C'était le chemin suivi en été par les canots du N.-Ouest ; mais en hiver, il n'était guère facile d'y songer. En été, avec des canots bien montés d'hommes ayant des vivres abondamment, on regardait ce voyage comme pénible et fatigant.

La distance de Montréal à Winnipeg est, comme on le sait, de quinze cents milles, en ligne droite. D'ailleurs, en été, on couchait dehors sans danger de périr, puis on avait la chasse et la pêche pour se procurer de la nourriture chaque jour ; mais en hiver, c'était tout autre chose. Une épaisse couche de neige couvrait partout les bois et les lacs étaient recouverts d'une glace qui présentait à la pêche un obstacle invincible.

Malgré ces difficultés c'était encore la seule route possible, pour aller à pied à Montréal, à cette saison de l'année.

Quand Collin Robinson eut expliqué à Lajimonière la nécessité urgente de faire parvenir des lettres au milord Selkirk, qu'il lui eut promis de prendre soin de sa famille et de le récompenser généreusement à son retour s'il voulait rendre ce service à la Compagnie de la Baie d'Hudson, il accepta sans hésiter et se prépara à se mettre en chemin immédiatement.

Ce que Robinson redoutait le plus pour ce voyage, c'était de voir Lajimonière arrêté par les gens du N.-Ouest au fort William et ses lettres interceptées.

Il recommanda bien à Lajimonière d'être prudent pour éviter le voisinage des forts ennemis, et de faire en sorte de voyager seul autant que possible, afin de ne pas éveiller les soupçons de la compagnie rivale, dont les forts se trouvaient échelonnés sur la route qu'il allait suivre.

Lajimonière promit d'agir avec la plus grande prudence, et assura M. Robinson qu'à

moins de perdre la vie en route, il se rendrait à Montréal et remettrait lui-même les lettres au milord Selkirk.

Les choses étant ainsi réglées, la famille de Lajimonière vint demeurer au fort Douglass et le jour de la Toussaint il partait seul dans la direction de Pembina.

Comme Lajimonière était continuellement en voyage pour chasser, son départ dans cette direction n'éveilla aucun soupçon.

Arrivé à Pembina, Lajimonière prit avec lui pour se rendre au lac Rouge deux de ses amis, l'un nommé Belland et l'autre Parisien. De cet endroit au lac Rouge on peut compter, en ligne droite, un peu plus d'une centaine de milles. On peut s'y rendre en charrette quoiqu'il n'y ait aucun chemin tracé.

Ils prirent donc une voiture pour profiter des derniers chemins de l'automne et porter plus facilement les provisions dont ils avaient besoin.

Malheureusement, à mi-chemin du lac Rouge, la neige commença à tomber en telle

abondance, que le cheval pouvait à peine avancer et les trois voyageurs, au lieu de profiter de la charrette pour se reposer de leurs fatigues, étaient plutôt obligés d'aider le cheval à traîner sa petite charge. Enfin, après beaucoup de misères, ils atteignirent le lac Rouge ; mais là, la profondeur de la neige les empêcha de mener plus loin leur voiture. Ils laissèrent donc charrette et cheval et partirent avec une *couverte* de laine pour s'envelopper la nuit, un peu de viande, un fusil et une petite hache. De là, accompagnés d'un sauvage appelé Moukman, ils prirent à travers bois la direction qui conduisait droit au lac Supérieur, le long duquel il serait plus facile de se guider, qu'à travers la forêt.

Dès qu'ils l'atteignirent, ils commencèrent, à suivre la côte, coupant les pointes les plus longues en passant sur la glace, lorsqu'elle leur paraissait assez solide pour les porter. Jusqu'au fort William, ils n'eurent aucun accident ; mais arrivés là, toutes leurs provisions étaient épuisées et il s'agissait de s'en procurer pour continuer la route. Un des compagnons de Lajimonière fut envoyé au fort pour en

avoir ; mais il eut beau employer tous les moyens, il fut obligé de revenir sans en avoir obtenu. La position devenait critique. Il fallait se hâter d'avancer mais il fallait aussi manger. En s'approchant de l'établissement ils aperçurent un petit chien qui paraissait passablement gras. Ayant réussi à le saisir, ils l'assommèrent et, après l'avoir dépouillé de sa peau, ils en firent rôtir une partie qu'ils mangèrent, puis ils reprirent leur route en emportant le reste. Ils continuèrent à longer le côté nord du lac, abrégeant le chemin autant que possible en coupant les détours quand la glace le permettait. Quelquefois ils s'exposèrent à de grands dangers. Une fois, entre autres, ils venaient de s'aventurer sur la glace, pour éviter un long détour, quand tout à coup Lajimonière s'écria : " Nous allons être obligés de retourner en arrière, voici une brisure dans la glace que nous ne pouvons franchir ; ils nous faut des perches pour faire un pont. "

Ils se préparaient à regagner la côte, quand ils s'aperçurent que le glaçon sur lequel ils étaient se mettait en mouvement.—" Impossible, dit Lajimonière, de retourner à la côte,

voici la glace qui remue ; faisons un effort pour sauter par-dessus l'ouverture et atteindre l'autre glace qui tient à la côte ; autrement nous sommes perdus. " Ce disant, Lajimonière prit son élan, et d'un bond désespéré il s'élança de l'autre côté de la mare. Ses compagnons, en voyant son succès, voulurent l'imiter. Belland réussit assez bien, mais Parisien, un peu intimidé, faillit tomber dans le lac. Cependant, aidé des deux autres, il se sauva, et en fut quitte pour la peur.

Restait l'indien, qui, étant peu ingambe pour les exercices gymnastiques, alla se plonger dans l'eau, où il serait resté sans le secours de ses compagnons, qui l'aidèrent à en sortir.

Maintenant ils étaient passés, mais leurs provisions étaient épuisées, et il n'y avait ni gibier ni poisson. Les côtes du lac ne sont fréquentées par aucune tribu indienne, en hiver. On dirait que les animaux sauvages, effrayés de la désolation qui règne sur ces plages, n'ose pas même en approcher.

Pendant six jours, ils furent obligés de marcher continuellement sans avoir d'autre nourriture à manger qu'un peu de mousse qui croît

sur les rochers et qu'on appelle *tripe de roche*. Enfin ne pouvant presque plus marcher, ils donnèrent à l'indien tout ce qu'ils avaient sur eux de quelque valeur, et lui dirent de gagner vers quelque camp sauvage pour tâcher de se procurer un peu de nourriture.

Quand le sauvage fut parti ils se trouvèrent un peu moins inquiets, car ils estimaient qu'il valait mieux pour eux marcher seuls, que d'avoir à leur suite un sauvage affamé qui pouvait les tuer pour les manger. Ils continuèrent leur route vers le Sault Sainte-Marie. Le deuxième jour après le départ de l'indien, Lajimonière et ses deux compagnons étaient presque vaincus par la fatigue et la faim, quand tout à coup l'indien qu'ils avaient envoyé chercher des provisions arriva avec du poisson gelé.

Affaiblis par un long jeûne, il leur fallut user avec prudence de ce secours. Ils allumèrent un bon feu et firent bouillir le poisson, en mêlant à l'eau la mousse qu'ils avaient amassée ; puis, avant de manger la chair du poisson, ils commencèrent à boire l'eau dans laquelle il avait été cuit. Ce n'était pas une

soupe bien succulente, mais l'appétit tenait lieu d'assaisonnement.

Peu à peu ils reprirent vigueur, et dès que leur estomac fut capable de porter de la nourriture, ils prirent un bon repas.

Le lendemain, remis de leurs fatigues, ils continuèrent leur voyage vers le Sault, où ils arrivèrent deux jours après. Au Sault Sainte-Marie on n'est pas encore à Montréal. Aujourd'hui on franchit cette distance en trois jours ; mais en 1815 on n'allait pas aussi vite.

On suivait les bords du lac Huron pour se rendre à Détroit d'abord, puis de cette place à Montréal. Ces routes se parcouraient à pied ordinairement, surtout celle du Sault Sainte-Marie à Détroit.

Les compagnons de Lajimonière demeurèrent au Sault, et celui-ci continua seul son voyage.

Parfois sur sa route il rencontrait des sauvages qui lui donnaient un peu de nourriture ; mais la saison avançait toujours et devenait de plus en plus rigoureuse. Il passait la nuit sans

feu ni abri, enveloppé dans une simple *couverte* de laine, exposé au froid, à la pluie ou à la neige ; et souvent, le matin, il était obligé de reprendre sa marche sans avoir une bouchée de nourriture à manger, et quelquefois sans espoir d'en trouver pendant la journée.

Enfin il arriva à Détroit environ une semaine après avoir laissé le Sault.

Dans cette place il put se reposer un peu et faire provision de vivres pour continuer son voyage.

Un nommé Lewigston, voyant Lajimonière si fatigué, lui offrit de prendre ses lettres et de les porter lui-même à Montréal.

“ Non, répondit Lajimonière, j'ai promis que je les remettrais moi-même au milord et à moins que je meure en chemin je tiendrai ma promesse. Seulement louez-moi un cheval pour m'aider à me rendre à Montréal. ” Lewigston ayant refusé, Lajimonière partit à pied.

Cette partie du chemin qui lui restait à faire n'offrait plus les mêmes dangers que la partie déjà parcourue.

De distance en distance il rencontrait des habitations où il pouvait se ravitailler. Il avait bien encore à supporter les fatigues d'une longue marche, mais il n'était plus exposé à mourir de faim.

Enfin, quelques jours avant Noël, Lajimonière arrivait à Montréal et se présentait à la porte de la maison du milord Selkirk.

Un serviteur vient lui demander ce qu'il voulait.

“ Je désire voir lord Selkirk lui-même, répondit Lajimonière, j'ai des papiers importants à lui remettre. ”

Donnez-les moi, dit le serviteur, je vais les lui donner.

Non, monsieur, je ne vous les donnerai pas, reprit Lajimonière, j'ai fait six cents lieues pour les apporter, avec la promesse de ne les donner qu'à lui-même; je ne suis pas pour vous les remettre. Allez dire à lord Selkirk qu'un voyageur du Nord-Ouest est ici avec des papiers importants pour lui.

Le serviteur n'insista pas, il alla annoncer

au milord qu'un homme de la Rivière-Rouge désirait lui remettre des papiers importants.

“ Allez lui dire d'entrer, dit lord Selkirk.”

Dès qu'il fut introduit, Lajimonière dit au milord : “ J'ai promis de ne remettre ces lettres qu'à vous, les voici ; maintenant vous pourrez affirmer que j'ai accompli ma promesse.”

C'est bien, lui dit le milord, vous êtes un homme courageux, vous me rendez un immense service que je saurai reconnaître, reposez-vous ici avant de repartir pour la Rivière-Rouge ; je verrai à ce que vous ne manquiez de rien.

Lajimonière ne repartit pas immédiatement pour la Rivière-Rouge. Il se reposa quelque temps à Montréal puis repartit avec la malle d'hiver qui portait les messages au Nord-Ouest. Cette fois son voyage alla assez bien jusqu'au fort William, mais arrivé à ce poste, il fut fait prisonnier par les gens de la compagnie du Nord-Ouest et ne put recouvrer sa liberté que lorsque lord Selkirk arriva avec son régiment des Meurons. Après la prise du fort William

lord Selkirk dirigea ses soldats vers la Rivière-Rouge, pour reprendre le fort Douglass qui était tombé aux mains de la compagnie du Nord-Ouest le 17 juin. Lajimonière avait appris au fort William que toute sa famille avait été massacrée dans le fort Douglass après la bataille de la Grenouillère. Il avait hâte d'arriver pour s'assurer du fait, et ne voulut pas attendre les soldats. D'ailleurs il avait intérêt à prendre une route différente de la leur. Il avait laissé au lac Rouge des effets et un cheval, et il voulait reprendre une partie de ces choses en retournant.

Du fort William il se dirigea seul vers le lac Rouge. Ce chemin étant plus court, il savait aussi qu'il arriverait plus tôt que les soldats. En passant chez les sauvages du Lac, il réclama son cheval qu'un chef croyait pouvoir garder et qu'il refusait de lui donner. Mais Lajimonière, sans s'effrayer le moins du monde du refus du chef, alla au milieu du camp saisit son cheval, qui était attaché à un arbre, puis sautant en croupe, il défia les sauvages de venir le descendre. Ceux-ci, interdits à la vue de son audace, le laissèrent aller.

Quatorze mois après son départ, Lajimonière arrivait surprendre sa famille, qui elle aussi avait appris sa mort.

Huit jours après son arrivée, il assistait avec les soldats à la prise du fort Douglass.

## LÉGENDE DU FORT GARRY

(en 1834 et 1835.)

Si le monde vit encore dans un siècle, comme c'est très possible, les voyageurs qui visiteront Manitoba aimeront sans doute à savoir où était le fort Garry, dont, alors, il ne restera plus de traces. Winnipeg, qui envahit le désert comme un torrent débordé, achève déjà de renverser tout ce qui remonte à dix ans plus loin dans le passé ; et bientôt on ne verra plus que dans les vieilles histoires, qu'à la Rivière-Rouge, à l'embouchure de l'Assiniboine, il y avait des établissements longtemps avant la fondation de la capitale de Manitoba.

Aujourd'hui on ne tient plus guère à ce qui est vieux. Les souvenirs du passé ne disent plus rien aux générations modernes ; on vit pour le présent, c'est le style américain.

Autrefois, on faisait volontiers un petit détour pour laisser à sa place un monument

historique. La plupart des pays de l'Europe, surtout la France et l'Italie, ont conservé avec un religieux respect tout ce qui porte un cachet d'antiquité. Où en serait l'histoire, si les peuples des siècles passés avaient eu comme aujourd'hui la passion de renverser les vieilles murailles ?

Dans ce pays du Nord, qui sera longtemps encore très prosaïque à moins qu'une soudaine irradiation de lumière et de poésie ne vienne illuminer ses forêts et réchauffer son atmosphère, il n'y aura pas grand'chose digne de fixer l'attention des voyageurs, dans cinquante ans d'ici.

Le fort Garry disparaît pour faire place à une rue. Les pierres de ses murailles vont se cacher dans les fondations de nouveaux bâtiments ; et bientôt on n'en parlera plus. Il a eu pourtant ses années de gloire dans le Nord-Ouest, et son nom a été connu d'un océan à l'autre. Les gouverneurs de la compagnie y faisaient leur résidence ; le drapeau flottait au haut du mât, et le canon, aux jours de fête, faisait entendre aux échos de la forêt ses solennelles détonations.

C'est là que se tenaient les lits de justice et qu'on rendait les sentences. Hélas ! tout cela est passé !

Et c'est afin que son histoire ne disparaisse pas complètement avec lui que nous avons entrepris d'écrire cette légende.

## I.

Le fort Garry, dont le nom n'est pas une abréviation de Glengarry, comme on l'a prétendu, mais bien le nom d'un officier supérieur de la compagnie de la Baie d'Hudson, fut commencé en 1833. À cette époque il y avait déjà trois ou quatre maisons en cet endroit ; mais ces maisons étaient dépourvues de tout moyen de défense. Ce poste était un des plus importants pour le commerce de la compagnie, parce qu'il était le rendez-vous des caravanes des voyageurs, comme aussi le point de réunion des diverses bandes de sauvages qui visitaient la rivière Rouge.

Quoique la compagnie vécut en assez bons termes avec les sauvages et les Métis, elle jugea cependant prudent d'entourer d'une bonne et solide muraille son magasin et ses

bureaux. Le proverbe dit : *Si vis pacem para bellum* (1). La compagnie voulait la paix, assurément ; car, contrairement au vieux dicton qui, en parlant de bataille, dit *qu'il y aura du poil*, la compagnie n'avait du poil qu'en temps de paix. Or, comme le poil était son unique raison d'être, elle voulut, pour plus de sûreté, se mettre à l'ombre des créneaux et sous l'égide des canons. Dès l'année 1832, elle fit préparer les matériaux nécessaires, et engagea deux maîtres-maçons. Ces deux ouvriers, qui eurent la direction des travaux, furent deux Canadiens de Montréal : Gibault et Gaudry. Ce dernier est mort à Manitoba, dans la paroisse de Lorette, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Il y a eu à la Rivière-Rouge deux forts Garry : celui d'en haut et celui d'en bas. C'est de celui d'en haut que nous parlerons dans ces pages.

L'historien Gunn, dans son histoire de la Rivière-Rouge, dit que le fort d'en bas fut bâti en 1831.

Le fait est qu'on parla de le bâtir ; mais,

(1) Si tu veux la paix, prépare-toi à la guerre.

pour le moment, la compagnie se contenta de faire construire un magasin et deux ou trois maisons, renvoyant la construction des murailles, chose essentielle à un fort, à l'année 1839. L'historien ajoute naïvement qu'en 1833, le gouverneur Simpson, fatigué du tapage continuel des Métis français, transporta son domicile au fort d'en bas, (*qui n'était pas un fort*) afin d'y dormir en paix. Cette naïve assertion de M. Gunn vaut ce qu'elle vaut. On sait fort bien que les Français, ou Canadiens, pas plus que les Anglais, n'empêchaient les gouverneurs de dormir, sur les bords de la rivière Rouge. D'ailleurs, ils n'étaient pas plus tapageurs en 1833 que plus tard ; et on se souvient que le gouverneur Simpson résidait au fort Garry quand ses affaires le retenaient dans le pays, et qu'il y dormait tranquille ; mais cet historien semble heureux quand il trouve une occasion de dire un mot pour rabaisser les Métis français et les faire passer pour des sauvages.

Revenons à notre fort.

La pierre des murailles fut extraite des magnifiques carrières qui se trouvent environ à

vingt milles plus bas que l'embouchure de l'Assiniboine ; le long des côtes de la rivière Rouge. On la transporta partie par eau, partie par terre ; on n'avait alors ni chemin de fer ni bateau à vapeur.

La forme du fort était celle d'un carré parfait, ayant des tourelles aux quatre angles. La longueur des côtés mesurait environ deux cent soixante pieds et leur hauteur était de vingt pieds. La porte principale, par où passaient les voitures, donnait sur l'Assiniboine, vis-à-vis le pont en fer qui la traverse aujourd'hui à l'extrémité sud de la rue *Main*.

A l'ouest et à l'est il y avait, vers le milieu des côtes, entre les tourelles, de petites portes pour les piétons. Les tourelles étaient garnies de meurtrières pour les canons.

Cette construction magistrale, la première de ce genre dans le pays, dut pour le moment en imposer aux tribus errantes du désert, quand il leur prenait envie de faire une visite aux gouverneurs de la colonie.

Les travaux de ce fort se poursuivirent avec assez d'activité, car on voit, par un évé-

nement remarquable arrivé *extra muros*, qu'il était terminé à Noël 1834. Cet événement faillit lui être fatal ; mais avant de le relater, donnons ici une petite description du fort et de ses alentours à cette époque.

## II.

Ce site n'était ni Naples ni Venise. Ceux qui veulent des tableaux et des panoramas variés ne viennent pas les chercher ici.

Manitoba est par excellence le pays de *l'uniformité* : on aura beau y bâtir des villes, il restera plat comme l'océan en temps calme, à moins que, par un procédé peu coûteux, on trouve moyen d'y faire surgir des montagnes.

Cependant cette uniformité n'est pas entièrement dépourvue de charmes ; chose étonnante, presque tous les blancs qui ont vécu pendant un certain temps dans ces déserts, ont fini par s'y faire autant que l'indigène, qui n'a jamais rêvé d'autres paysages.

Le fort Garry a été longtemps isolé et solitaire sur les bords de l'Assiniboine. Du côté est de la rivière Rouge, il y avait bien les

établissements de la mission catholique de Saint-Boniface : la cathédrale, l'évêché et le couvent, mais à l'ouest et au nord, il n'y avait que la prairie dans toute son intégrité primitive et sa sauvage grandeur.

Au printemps, la solitude se réveillait à l'arrivée des chasseurs, qui venaient planter leurs tentes dans le voisinage du fort. La scène restait animée, pendant toute la belle saison, par le va et vient des charrettes qui apportaient des charges de pelleteries au fort et qui en repartaient avec des marchandises pour aller faire la traite l'hiver suivant. Pendant tout ce temps, les troupeaux de chevaux et de bœufs erraient paisiblement autour des camps, sans abuser de la liberté illimitée que leur accordaient leurs maîtres. Tel était le spectacle qu'offrait ce côté du fort pendant une partie de l'été. A l'arrivée de l'automne, le désert reprenait ses droits ; la solitude se faisait dans la prairie, et les loups seuls se permettaient de la troubler.

Au mois de juin, au départ des berges de la compagnie pour les différents postes du Nord, les côtes de l'Assiniboine présentaient un autre

spectacle. Les voyageurs, au nombre d'une centaine, se rendaient au fort pour charger les pièces et organiser les *brigades*. Les *pièces* ou ballots qu'on envoyait dans les forts du Nord pesaient de quatre-vingts à cent livres. Il n'y avait pas, comme on en voit aujourd'hui dans les dépôts de chemins de fer, de solides petites voitures à main, pour transporter les fardeaux pesants ; on n'avait alors à son service d'autres véhicules que ses épaules.

Pendant toute une semaine, on voyait défilier sur les côtes de l'Assiniboine une procession de porte-faix, allant du fort à la rivière, et de la rivière au fort. Les plus vaillants de la bande aimaient à faire parade de leur force, en chargeant jusqu'à deux et trois pièces de cent livres sur leurs épaules : c'était l'exercice préparatoire à celui des portages. Tout ce travail, on le pense bien, ne se faisait pas en silence, comme chez les Trappistes, et on ne se saluait pas toujours par une oraison jaculatoire. Il arrivait quelquefois que ces travailleurs s'animaient un peu trop, et qu'ils exerçaient leurs bras autrement que sur les ballots de marchandises.

Le jour du départ était toujours le plus bruyant. Rarement un voyageur se mettait en route sans avoir fait un sacrifice à Bacchus : il fallait graisser les mouvements de la machine pour un voyage de trois mois.

Après une semaine de travail et de tapage, le départ avait lieu au milieu des cris et des chants ; le calme se rétablissait et le silence alors régnait sur la côte comme dans la prairie.

Le nombre d'hommes que la compagnie louait, chaque année, pour conduire les berges variait de cent à cent cinquante. Les familles de ces voyageurs n'avaient pour vivre durant l'hiver que ce qui avait été gagné pendant l'été.

En règle générale, tous ces voyageurs étaient toujours endettés pour six mois d'avance.

A l'automne, quand les berges étaient de retour, ceux à qui il restait quelque argent à recevoir étaient payés, mais Dieu sait combien cet argent durait peu.

D'abord il fallait se reposer, puis fêter, puis voir et recevoir ses amis, puis acheter des habits neufs ; bref ! au bout de deux semaines,

la bourse du voyageur était aussi plate que celle d'un capucin.

Le besoin se faisait sentir dans la famille, et, pour avoir de nouveau des provisions, il fallait signer un nouvel engagement, afin de recevoir des avances de la compagnie. Le contrat une fois signé, la compagnie payait immédiatement une partie des gages. Quand les fêtes de Noël arrivaient, elle faisait un second paiement, puis le reste était donné au retour du voyage, l'été suivant.

Durant l'automne de 1834, il y avait au fort un commis, teneur de livres, qui se nommait Thomas Simpson. C'était lui qui était chargé de s'entendre avec les voyageurs et qui leur payait, aux diverses époques, la partie des gages convenus. Le second terme des paiements était le plus orageux de tous, parce qu'il tombait au temps des fêtes. Pendant ces jours-là, ceux qui avaient le goût tant soit peu développé pour les tisanes fermentées, et ils étaient communs, se rendaient en foule au fort pour retirer de l'argent. Or, cette année-là, les voyageurs furent tous fidèles au rendez-vous.

Les choses se passèrent assez tranquillement

jusque vers une heure de l'après-midi ; mais à ce moment, un nommé Larocque, lassé d'attendre son tour, entra dans l'office de Simpson sans cérémonie et déclara qu'il voulait son argent immédiatement. Simpson, qui était occupé à payer, fit semblant d'abord de ne pas entendre Larocque ; cependant, quand il vit que ce dernier insistait et renouvelait sa demande, il lui répondit en termes qui lui attirèrent une verte réplique de la part de Larocque. Il paraît que Simpson n'était pas la patience incarnée ; emporté par la colère, il saisit un gros tisonnier en fer qui se trouvait près de lui et en asséna un si rude coup sur la tête de Larocque qu'il lui fendit le crâne et lui fit une blessure de deux pouces de long. Larocque bondit hors de l'office où on l'assommait si brutalement, et alla se montrer à ses amis dans la cour du fort. Ceux-ci, en l'apercevant, purent à peine en croire leurs yeux. Larocque était couvert du sang qui jaillissait de sa blessure. Il se hâta de leur expliquer ce qui venait d'avoir lieu dans l'office entre lui et Simpson, et comment ce dernier, dans un accès de colère, avait failli le tuer du coup. Les Métis, en entendant ce récit, ne purent rete-

nir leur indignation. Ils jurèrent de prendre en main la cause de Larocque et de punir cette cruauté exercée sur un de leurs amis ; cependant, pour le moment, ils comprimèrent leur colère et reprirent chacun le chemin de leur maison.

En moins de quelques heures le bruit de ce cruel assaut était répandu dans toute la colonie, avec des commentaires peu propres à atténuer la gravité de l'injure. Toute la nation ressentait l'insulte comme faite à elle-même. Les plus influents se réunirent pour tenir conseil et aviser à ce qu'il fallait exiger de Simpson en réparation de l'outrage. Vers la fin de l'après-midi, une bande considérable de voyageurs, parents et amis de Larocque, étaient déjà groupés autour du fort, et demandaient que Simpson leur fut livré, sinon qu'ils l'allaient prendre de force, en dépit des murailles et des employés de la compagnie.

La position du pauvre Simpson devenait assez critique, comme on le voit ; il avait déjà eu le temps de réfléchir sur sa colère intempestive et sur son malheureux coup de tisonnier. Il aurait bien désiré trouver un moyen

de régler l'affaire à l'amiable, car il ne se souciait pas du tout de tomber entre les mains des Métis pour expier son méfait. Il savait fort bien d'avance que, dans l'excitation où se trouvaient ces derniers, il aurait reçu de jolis horions sur les épaules avant d'avoir été acquitté et que le coup de tisonnier aurait porté intérêt pour lui.

M. Alexandre Christie, gouverneur du fort, tenait, par esprit de nationalité, à ne pas sacrifier son pauvre commis ; d'un autre côté, sa position lui inspirait des inquiétudes fort sérieuses, et il n'avait que peu de temps pour délibérer.

De minute en minute le nombre des assiégeants grossissait, et l'attitude qu'ils prenaient prouvait au gouverneur qu'ils étaient décidés à ne pas se désister de leur demande.

M. Christie avisa au moyen de gagner du temps. Il ferma les portes du fort, et se mit à entamer des négociations avec les plus décidés de la bande. Il envoya message sur message pour offrir des conditions de paix, sans pouvoir rien obtenir. Enfin, à l'entrée de la

nuit, M. Christie lui-même, accompagné de M. Logan et de M. Ross, résolut d'aller au camp des assiégeants pour s'entendre avec eux et les apaiser coûte que coûte.

C'était une terrible humiliation pour le bourgeois du fort le plus important du Nord-Ouest que d'être obligé de descendre jusqu'à compter avec des gens pour qui, au fond, il n'avait que du mépris. Mais le proverbe dit, *contre la force il n'y a pas de résistance*. Il s'exécuta donc avec la meilleure grâce possible.

On ne sait pas trop ce qu'il proposa, ni en quels termes il traita avec les Métis ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne réussit pas à conclure un arrangement satisfaisant, et qu'il fut obligé de recourir à un moyen qui ne lui répugnait pas moins que de traiter lui-même avec les Métis, ce fut de recourir à l'entremise de l'évêque catholique, Mgr Provencher, et à M. Belcourt, missionnaire très influent auprès de la nation métisse.

M. Christie envoya, vers neuf ou dix heures du soir, un message pressant à l'évêché, par lequel il sollicitait Monseigneur et M. Belcourt

de venir immédiatement au fort pour les aider de leur influence à apaiser une émeute des Métis. Les deux dévoués missionnaires s'empressèrent de se rendre à cet appel. Ils traversèrent la rivière et vinrent trouver les Métis. Ces braves gens, à la vue du saint prélat et de M. Belcourt, firent taire leur indignation, et n'exigèrent plus qu'on leur livrât Simpson. Ils se contentèrent de quelques présents et d'une certaine somme d'argent payée à Larocque et à sa famille, pour réparer le dommage qu'il souffrait par suite de la blessure qu'il avait reçue à la tête. Il est certain que sans le secours des deux apôtres, maître Simpson ne s'en serait pas tiré à si bon marché.

Au printemps de l'année suivante (1835) les Métis se réunirent de nouveau en grand nombre, aux portes du fort, pour faire des réclamations d'un autre genre.

La nation commençait à grandir, et se trouvait à l'étroit dans les langes dont la compagnie continuait de l'envelopper. Le succès obtenu l'automne précédent dans l'affaire de Larocque enhardissait le peuple et lui donnait confiance dans ses forces. Il voulut tenter une

seconde fois d'en imposer à la compagnie pour réclamer une liberté à laquelle il croyait avoir un droit très légitime.

Depuis un certain temps, quelques traiteurs avaient essayé d'établir des relations commerciales avec les Américains. Les profits qu'ils avaient tirés de ces échanges étaient beaucoup plus clairs que ceux qu'ils réalisaient avec la compagnie. Ils portaient leurs pelleteries au Mississipi, où ils les vendaient très cher, tout en se procurant des marchandises à beaucoup meilleur marché qu'aux forts de la compagnie ; mais celle-ci n'était pas d'humeur à encourager ce traité de réciprocité qui coupait les ailes à son commerce.

Pour ramener l'eau à son moulin, elle imposa de très fortes douanes sur toutes les marchandises importées des Etats-Unis. Il faut savoir que la compagnie fixait elle-même le prix des denrées, des provisions et des pelleteries qu'on apportait au fort ; ces prix étaient toujours le plus bas possible, tandis que les marchandises qu'elle vendait portaient un prix exorbitant. Les pauvres Métis sentaient combien un pareil régime était de nature à les ruiner. Ils

se décidèrent donc à protester contre ce monopole, et ce fut dans ce but qu'ils parurent autour du fort Garry au printemps de 1835.

Leur première demande fut : 1. qu'on exemptât d'impôts les marchandises importées des Etats-Unis ; 2. qu'on augmentât le prix du bled et de la viande.

Le gouverneur se souvenait de la scène de l'automne précédent, et n'aurait pas aimé à la voir se renouveler. Les Métis étaient assez nombreux pour en imposer ; et, en les froissant, on n'avait rien à gagner. D'un autre côté, se rendre à leur demande, c'était abdiquer le premier rang pour se mettre au second, et signer sa propre ruine : faiblesse que n'eût jamais à se reprocher la compagnie de la Baie d'Hudson.

Le gouverneur Simpson, qui était la ruse incarnée quand il s'agissait de prendre les intérêts de la compagnie, ne parut pas d'abord repousser de front la demande des Métis ; il demanda du temps pour y penser. Il en profita pour les adoucir et s'insinuer dans leurs bonnes grâces.

Jusqu'à toutes les terres concédées aux colons s'étaient vendues douze schelings l'acre ; le prix en fut fixé désormais à sept schelings ; c'était une amélioration. Cette concession fit espérer aux Métis que bientôt on ferait droit à leur demande concernant la liberté de la traite. Mais les choses en restèrent là pour le moment. Nous les verrons revenir, quelques années plus tard, arracher de force à la compagnie ce qu'ils voulaient avoir de bon gré en 1835.

Ce fut aussi en 1835 que fut formé le conseil d'Assiniboine, système de gouvernement paternel qui devait durer jusqu'aux troubles de 1869, où il passa sans douleurs de vie à trépas entre les bras du fameux Riel. Ce conseil s'assembla pour la première fois, le 12 février (1835) sous la présidence de sir George Simpson, gouverneur de la compagnie.

Le 28 avril 1836, un nommé Louis Saint-Denis, accusé de vol, fut emprisonné et traduit devant un juge assermenté pour recevoir sa sentence. Le pauvre misérable fut condamné pour son méfait à être fouetté publiquement devant le fort. Un tel genre de punition était

tout nouveau dans le pays, et très peu goûté de la population, qui trouvait que le fouet ne convenait que pour les bœufs. Un homme a beau être coupable, on s'apitoie vite sur son sort quand on lui voit subir un châtement qui répugne à la dignité de l'homme.

Un grand Allemand, qui était employé au fort, fut choisi comme exécuter des hautes œuvres. La chose paraissait si simple au pauvre homme qu'il ne prit pas la peine de se déguiser ; peine d'ailleurs qui aurait été inutile, car on n'aurait pas manqué de le reconnaître. Armé de son fouet, il se rendit auprès du coupable, qui, la tête passée dans une roue de charrette, et dépouillé de sa chemise, semblait, dans cette humble posture, implorer la pitié des spectateurs.

La foule s'était attroupée pour être témoin de cette scène : on est curieux de voir fouetter comme de voir pendre. L'humanité est partout la même.

Le premier coup de fouet appliqué sur les épaules de Saint-Louis lui gagna les sympathies des assistants ; déjà son délit était oublié ;

il n'était plus que la victime du bourreau. Aussi, à peine le dernier coup était-il administré, que l'épithète de *bourreau* se mit à voler de bouche en bouche. Les uns prenaient de la boue, les autres des pierres et les lançaient à qui mieux mieux sur l'Allemand.

Celui-ci crut que c'en était fait de lui et que sa dernière heure était sonnée. Emporté par la frayeur, il prit sa course sans trop savoir où il allait. A peine avait-il fait quelques centaines de pas qu'il alla s'abattre la tête la première dans un trou de boue que la peur lui avait empêché d'apercevoir.

Ce fut son salut. En le voyant dans un si piteux état, toute la foule éclata de rire et cessa de le poursuivre. Un homme de police accourut pour l'aider à se tirer de ce mauvais pas, et alla le cacher dans le fort.

L'année suivante, on en fouetta un autre, accusé d'avoir volé une vache ; mais, cette fois, l'affaire se régla à huis clos, et le pauvre condamné n'eut pas la honte de se faire caresser l'échine au grand jour.

Depuis 1835 jusqu'à 1839 on ne trouve au fort rien d'extraordinaire à signaler.

Depuis la formation du conseil, la justice s'administrait dans le pays sans le secours des avocats. Les cas n'en étaient pas plus embrouillés pour cela ; mais les meilleurs systèmes ici-bas ont leur inconvénient, rien n'est parfait dans les institutions humaines ; et voilà pourquoi on demande toujours des changements. La population rêvait quelque chose de mieux que l'équité sans ambages d'un magistrat choisi par le conseil d'Assiniboine ; elle demanda un juge. La compagnie se décida donc à faire venir du Canada M. Adam Thom pour remplir cette importante fonction. Il arriva au fort Garry en 1839.

Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, il ne fallait pas un grand événement pour causer de l'émoi dans la colonie. Tout est relatif dans ce monde ; des choses qui aujourd'hui passent inaperçues avaient alors une importance majeure. C'était le cas de dire qu'il n'arrivait pas un chat dans le pays sans que chacun en fut informé et sans que tout le monde accourût pour le voir. Il aurait été fort à désirer que ce personnage important appelé par la compagnie fût sous tout rapport,

capable de faire une bonne impression sur l'esprit de la population : malheureusement c'est le contraire qui arriva. D'abord le juge Thom ne parlait pas français, inconvénient fort grave pour un juge qui venait exercer ses fonctions parmi une population dont la plus grande partie ne parlait que le français. Ensuite la renommée qui avait devancé M. Thom au Nord-Ouest était loin de lui être favorable. Les Iroquois qui conduisaient le canot dans lequel il monta de Montréal à la Rivière-Rouge savaient par cœur l'histoire du juge Thom. En arrivant au fort Garry ces sauvages disaient aux Métis : *Tiens, mon vieux, cé lui qui l'a fait pendre les Canayens au Moral (Montréal). I va te faire pendre toi itou.*

En effet, pendant les troubles de 37 et 38, M. Thom avait fait à Montréal des discours incendiaires pour faire pendre les patriotes en masse : il s'était montré l'ennemi juré des Canadiens ; il avait été même jusqu'à dire dans un journal rédigé par lui, qu'il faudrait brûler les maisons des insurgés de 37 et 38, et laisser leurs familles sans asile errer sur les ruines fumantes de leurs maisons afin d'effrayer la

postérité par la vue d'un tel châtiment. Les Métis n'étaient pas accoutumés à de pareilles brutes ; ils toisèrent de l'œil M. Thom, et lui tirèrent son horoscope. On verra qu'en 1849 ils lui tirèrent autre chose. En attendant qu'ils eussent maille à démêler devant son tribunal, ils le laissèrent tranquille.

De 1840 à 1844 des partis nombreux de Sioux et de Sauteux visitèrent souvent le fort Garry. Le but de ces visites était plutôt de quêter des présents que de faire des menaces. La compagnie s'en débarrassait ordinairement avec du tabac et du pémican.

Vers la fin d'août 1845, un parti de Sioux vint dans la colonie et se rendit jusqu'au fort Garry, escorté par une troupe de cavaliers métis, pour les défendre contre les Sauteux qu'ils redoutaient. Le dimanche, qui cette année-là tombait le premier septembre, les Métis, à l'issue des vêpres, accompagnèrent les Sioux à Saint-Boniface jusqu'au palais épiscopal. Ils voulurent rendre une visite à Mgr Provencher. Les Sauteux les suivaient à une petite distance. Mgr Provencher avec sa prudence ordinaire exprima le regret qu'on eût

permis à ces sauvages de circuler dans la colonie, et dit qu'il redoutait un malheur. Après quelques instants passés auprès du palais épiscopal, les Sioux reprirent le chemin du fort, toujours accompagnés de leur escorte. Il y avait à peine une demi-heure que le prélat avait exprimé ses craintes. Au moment où ils descendaient du bateau sur lequel ils avaient traversé l'Assiniboine, un jeune Sauteux, dont le père avait été tué par un Sioux, tira sur eux à bout portant. La balle traversa non seulement le corps du Sioux, mais encore celui d'un Sauteux et alla tomber dans le tablier d'une Métisse qui se trouvait près de là. La mort du Sauteux n'était qu'accidentelle, car le meurtrier n'avait voulu tuer que le Sioux. Le Sauteux se hâta de prendre la fuite ; mais les Métis s'étant mis immédiatement à sa poursuite, n'eurent pas de peine à l'atteindre. Il fut sur-le-champ emprisonné pour attendre son procès.

La cause ne traîna pas en langueur, on improvisa un jury, et dans l'espace de quatre jours, toute l'affaire était réglée.

Le prisonnier, trouvé coupable de meurtre,

fut condamné à être pendu. L'exécution eut lieu le 4 septembre. Tout se passa tranquillement, quoique tout le monde fut sous l'impression que les autorités avaient outrepassé leurs droits en rendant une pareille sentence.

Le malheureux sauvage eût le bonheur de recevoir le baptême avant de monter à l'échafaud.

Au mois de septembre 1846, il arriva au fort Garry une troupe de soldats réguliers : quand je dis réguliers, ceci s'entend militairement parlant, car en dehors des rangs, ils n'étaient pas plus réguliers que les autres habitants du pays. Ce fut au fort même qu'ils prirent leurs quartiers. Dans la colonie, c'était du nouveau pour les gens de voir des militaires en uniforme. Depuis l'arrivée du régiment des Meurons en 1817, la Rivière-Rouge n'avait pas vu apparaître dans les forêts d'autres soldats de Sa Majesté Britannique.

Tout prit des allures militaires autour du fort : on monta la garde, on fit l'exercice et l'on sonna du clairon.

Ceux qui n'était pas pressés par l'ouvrage,

(chose qui n'était pas rare), venaient tous les mois voir parader les soldats.

La compagnie avait fait venir des militaires pour tenir le monde en respect et donner la sanction à ses règlements. Cependant l'entretien de ces soldats coûtait *joliment* cher et elle s'aperçut qu'un pareil déplacement de force dans un petit poste de traite, où tout le monde habituellement vivait en paix, était un luxe *passablement* inutile ; aussi, après deux ans de repos sur les rives de l'Assiniboine, tous ces hommes reprirent le chemin de la fière Albion pour aller recueillir des lauriers sur un théâtre moins ignoré.

Les historiens anglais de la Rivière-Rouge, entre autres M. Gunn, disent que la présence des militaires au fort Garry eut le bon effet de donner l'impulsion à une foule d'entreprises, sans en citer une seule. Pour nous, à part quelques caveaux creusés sur les bords de la rivière pour emmagasiner des patates, nous n'avons jamais eu connaissance d'aucune œuvre importante réalisée par ces soldats. En tout cas, s'ils ont fait quelque chose, nous

ne voulons pas leur en contester ni le mérite ni la gloire.

Les réguliers furent remplacés par cent quarante vieux soldats retirés du service. L'historien Ross *ne fait pas d'eux* un éloge pompeux. Selon lui, ces hommes envoyés pour veiller au maintien de l'ordre, donnèrent plus d'ouvrage aux tribunaux que tout le reste de la colonie. Néanmoins, d'après le témoignage de personnes compétentes, la majorité de ces vieux militaires était composée de gens fort respectables.

La compagnie, qui gardait ces vétérans pour tenir le monde en respect et empêcher les Métis de murmurer contre le joug qu'elle leur imposait, n'obtint pas toujours l'objet de ses désirs.

Les vexations devenaient de jour en jour plus insupportables aux traiteurs. A la moindre infraction aux lois de la traite, les Métis étaient arrêtés et jetés en prison.

Le récit de tous les actes arbitraires exercés par la compagnie à cette époque et antérieu-

rement serait une longue histoire, dont le souvenir serait loin de lui être agréable.

Fièrement retranchée dans ses prétendus droits, elle se proclamait maîtresse sur la terre et sur l'onde. Malheur à l'audacieux qui lui arrachait un poil, c'est alors qu'on levait le drapeau et qu'on lui rappelait la devise : *Pro pelle cutem* (1).

Au printemps de 1879, un Métis nommé Guillaume Sayer, de la paroisse de Saint-François-Xavier, fut emprisonné pour avoir osé *traiter* quelques pelleteries. Après quelques jours, il fut admis à caution ; mais la nouvelle de son emprisonnement, et des mauvais traitements qu'on lui avait fait subir en l'arrêtant avait tellement exaspéré la population entière qu'on résolut de se soulever en masse et de protester hautement contre de tels procédés.

Aussitôt, dans tout le pays, on se mit à faire des assemblées, pour aviser aux moyens de s'opposer au procès de Sayer et de forcer la

(1) La peau payera pour le poil.

compagnie à donner la liberté de la *traite*. Louis Riel, père du fameux Riel si célèbre dans les troubles de 1870, se mit à la tête du mouvement.

D'abord, il envoya des courriers dans toute la colonie pour avertir le peuple de se réunir dans les différentes paroisses où il irait lui-même rencontrer les gens, et leur faire connaître les moyens à prendre pour les soustraire désormais aux vexations de la compagnie. Cette invitation trouva partout de l'écho. On se rendit en masse aux assemblées.

De son côté, la compagnie ne resta pas inactive. Elle prit ses précautions pour entraver ce mouvement. Afin d'empêcher les Métis d'assister au procès de Sayer, elle le fixa au jour de l'Ascension. C'était une ruse de sa part. Le jour de l'Ascension étant fête d'obligation pour les catholiques, elle savait que, ce jour-là, ils se rendaient à l'église pour entendre la messe, et elle se proposait de passer le procès pendant l'office divin.

Les Métis aperçurent *ce fil blanc faufile sur*

*une finesse noire* ; et, au lieu d'attendre l'heure de la grand'messe pour se rendre à l'église, ils entendirent une basse messe de grand matin, afin d'être libres à l'heure du procès.

Après la messe entendue à la cathédrale, les Métis, qui étaient venus de toutes les parties de la colonie, prirent ensemble le chemin du fort. Quelques Anglais, qui se croyaient très influents dans le pays, voulurent essayer de les détourner de leur dessein en leur représentant que la compagnie pourrait rappeler dans le pays un plus grand nombre de soldats pour faire respecter ses droits, et qu'alors ceux qui poussaient aujourd'hui le peuple à la révolte paieraient peut-être bien cher cette insubordination. Toute leur éloquence n'aboutit à rien.

Le juge Thom, qui, dit-on, était l'instigateur de toutes les mesures oppressives adoptées par la compagnie, avait conseillé de fermer le fort et de braquer les canons sur les Métis. Les vieux soldats, à l'abri des murailles, avec des munitions en abondance, pouvaient sans peine soutenir un bon siège contre tous les hommes en état de porter les armes dans la

colonie. Quelques décharges à mitraille auraient fait de terribles ravages dans les rangs de ceux qui auraient tenté de s'approcher du fort. Mais la compagnie, par intérêt, et par humanité, repoussa ce conseil.

Un combat sanglant autour du fort n'aurait pas avancé du tout le développement de la colonie ni les affaires de la traite. Les Métis étaient presque tous chasseurs, et c'était avec eux que la compagnie faisait son meilleur commerce de pelleteries. Elle laissa donc les portes du fort ouvertes et donna aux soldats le commandement de : *Stand at ease*.

Les Métis entrèrent sans opposition et entourèrent la maison où se tenait la cour.

Sur les onze heures de l'avant-midi, le major Caldwell, le juge Thom, et deux ou trois magistrats entrèrent dans la salle pour siéger. A leur mine, il était facile de s'apercevoir qu'ils n'étaient pas tout à fait à l'aise.

La première cause appelée fut celle de Sayer. Les Métis l'avaient averti de ne pas répondre à

l'appel Il y eut donc un moment de silence, comme pour donner au prisonnier le temps de se présenter. Mais, voyant que Sayer, après deux ou trois minutes, n'apparaissait pas devant le tribunal, le juge fit semblant de ne pas s'inquiéter de cette cause et passa outre. Il n'osait pas user de rigueur, et, pour ménager un reste d'autorité il passa à d'autres causes plus ou moins insignifiantes et auxquelles il n'attachait pas grande importance. Cependant le temps avançait et l'affaire principale, la cause de Sayer, ne revenait plus sur le tapis. Après deux heures d'attente, le juge Thom vit bien qu'il fallait en finir et appeler Sayer une seconde fois. Il somma donc le prisonnier de comparaître à son tribunal ; mais il n'eut pas plus de succès que la première fois. Que faire pour sauver la position ? Il était évident que pour s'en tirer avec honneur, il ne restait que des moyens conciliants, car pour la rigueur il ne fallait plus y penser ; plus de trois cents Métis armés se trouvaient au fort.

Le major Caldwell proposa à ces derniers de choisir douze hommes parmi ceux qui seraient admis dans la cour pour assister Sayer pendant

qu'on instruirait son procès. Sa proposition fut acceptée ; mais Riel mit pour condition que le procès ne devait pas durer plus qu'une heure et qu'une fois ce temps écoulé, les Métis prendraient la justice en mains si on ne la leur rendait pas. On nomma des jurés en dépit des réclamations de Riel, qui objectait contre plusieurs d'entre eux, et le procès commença.

Pendant que la cause s'instruisait au-dedans, une bande de Métis, armés de fusils, assiégeaient les fenêtres au dehors pour hâter, par leurs menaces, la fin des procédés. Quand l'heure fut écoulée, Riel s'avança dans la cour et réclama l'élargissement de Sayer. Le juge Thom, qui n'était pas accoutumé à laisser prononcer ses sentences par un autre, répondit que le procès n'était pas terminé.

Je vous ai donné une heure pour le finir, dit Riel, l'heure est écoulée, il faut maintenant que Sayer soit acquitté, son procès n'a aucune raison d'être : il faut que la persécution qu'on exerce contre la nation métisse finisse aujourd'hui. Je vous déclare donc, messieurs, que dès ce moment, l'accusé Sayer est libre.

En entendant les dernières paroles de Riel, tous les Métis qui étaient aux fenêtres firent retentir la cour d'un tonnerre d'applaudissements et crièrent de toutes leurs forces : Vive la liberté ; Sayer est libre ! Hourra !.....

En une minute Sayer était avec ses camarades pour crier, lui aussi : Vive la liberté ! Le major et le juge eurent beau protester, personne ne les entendait.

Ce premier moment d'effervescence passé, le calme se rétablit et Riel reprit la parole.

“ Ce n'est pas tout, dit-il au major et au juge ; nous voulons quelque chose de plus que la liberté de Sayer. Ce dernier a subi son châtiment pour avoir traité des fourrures sans la permission de la compagnie ; eh ! bien, dorénavant la traite sera libre dans le pays, et tous les Métis dans la colonie auront le droit de vendre ou d'acheter des fourrures sans crainte d'être molestés par la compagnie. Cette dernière, à l'avenir, n'interviendra plus dans nos transactions mercantiles. A partir d'aujourd'hui le commerce sera libre dans toute la colonie.

“ Vive la liberté de la traite ! crièrent tous les Métis en masse.”

Il fallait bien en passer par là.

La compagnie subit, plutôt qu'elle n'accepta, la position qu'on lui faisait de force. Elle comprit l'impossibilité où elle était d'opposer une digue à ce flot populaire.

A partir de ce moment, les Métis furent libres de faire le commerce à leur compte. Les traiteurs allèrent s'équiper à la compagnie même qui, se confiant dans l'honnêteté des Métis, leur avança des marchandises pour aller faire leurs échanges avec les sauvages.

Après 1849, les seuls événements dignes de remarque qui se passèrent au fort Garry furent l'occupation du fort, par Riel et ses soldats ; la grande assemblée des Métis pour discuter les droits de la nation, avant d'envoyer des délégués à Ottawa ; la mort de Scott, et la reprise du fort par les troupes canadiennes.

L'histoire de ces faits formera un livre que nous avons déjà commencé à ébaucher.

Ainsi nous terminons ici cette légende du fort Garry, qui pourra servir, plus tard, de préface aux événements subséquents.

---

## MASSACRE SUR LA RIVIÈRE SAINT-PIERRE.

Dans le courant du mois d'août de l'année 1861, non loin de la rivière Saint-Pierre, dans le Minnesota, trois Sioux, aux allures de fauves, étaient entrés chez un pauvre colon allemand pour demander un peu de nourriture.

Lorsqu'ils eurent bien mangé, bien bu et bien fumé, heureux comme des gens qui n'ont plus rien à désirer, ils se mirent, selon la coutume sauvage, à se raconter mutuellement leurs exploits de toute nature. Il est bien entendu que parmi les sauvages des prairies, le plus dissolu et le plus brigand passe toujours pour le plus grand homme. C'est même là très souvent l'unique mérite qui élève à la dignité de chef.

Après qu'ils eurent épuisé le répertoire de

leurs faits et gestes, vrais ou prétendus, ils se retirèrent, en laissant le pauvre allemand et sa famille plus ou moins satisfaits de leur voracité, et de leurs propos auxquels ces derniers n'avaient probablement pas compris grand' chose.

En mettant le pied sur le seuil de la porte, ils aperçoivent une bête à corne, aussitôt, l'un d'eux interpelle un de ses compagnons, et lui dit : " je vous disais tout à l'heure que j'étais un brave ; eh ! bien, je veux sans retard vous en donner des preuves." Et, en même temps, il décoche une flèche qui va frapper l'animal droit au cœur.

Le pauvre Allemand voulut faire quelques représentations au sauvage qui venait de lui causer un tel dommage. Il ne fut point écouté.

Les trois Sioux s'élancent sur leur hôte, le couteau à la main. En un clin d'œil, ils l'avaient égorgé lui et sa famille.

L'odeur du sang enivre ces monstres à face humaine ; ils se dirigent sans retard vers trois autres maisons voisines ; et, pour cacher leur forfait, ils immolent tous ceux qu'ils rencontrent.

Epouvantés sans doute de se voir si barbares, ils dirigent leurs pas vers le camp où se trouvait leur grand chef, le Petit Corbeau, et ils lui annoncent ce qui vient de se passer.

Celui-ci les blâme tout d'abord ; mais il faut bien, lui aussi, qu'il reconnaisse les faits accomplis. Qui sait s'il ne s'entend pas un peu en politique.

Il comprit bien cependant que le gouvernement américain ne tarderait pas à se mettre à la poursuite des coupables, et qu'il demanderait peut-être à la tribu tout entière raison de cet attentat.

Sans perdre de temps, il assemble le conseil des anciens, qui décident qu'il faut mettre tout à feu et à sang dans la colonie, et prendre la fuite. Ils étaient tous d'opinion qu'il ne faut pas faire les choses à moitié.

Aussitôt dit, aussitôt fait. On lève immédiatement le camp ; les femmes, les enfants et les vieillards, prennent le chemin du désert, tandis que les guerriers, divisés en deux bandes, s'empressent de profiter des ténèbres de la nuit pour

obéir au mot d'ordre que leur a donné le grand chef.

Pour que le massacre soit le plus prompt et le plus universel possible, d'agiles messagers sont expédiés vers les camps qui se trouvent dans le voisinage des établissements américains, entre Saint-Cloud et le fort Abercrombie.

C'est à neuf heures du matin, le dimanche, que le massacre doit commencer. Des coups de fusil, tirés dans différentes directions, en donnent le signal. Tous les établissements qui sont sur la rivière Saint-Pierre sont attaqués à la fois ; et, en moins de deux heures, tous les échos d'alentour ne répètent plus que des cris sauvages et les plaintes des victimes qu'immole la férocité de ces cannibales.

Pas un dans la colonie n'échappe à cette barbare boucherie.

Les agents du gouvernement, les soldats, les simples citoyens, les femmes, les enfants, tous tombent percés de la balle ou du poignard.

La plume se refuse à raconter les genres de cruautés exercés dans ce massacre général.

Ils firent subir des supplices atroces à de pauvres petits enfants en les empalant au bout d'une pique, en les clouant par les quatre membres sur les portes des maisons, en les attachant deux à deux par les pieds, pour les pendre ainsi, la tête en bas au-dessus des clôtures.

Un gros américain avait sauté du second étage de sa maison, ses poches pleines d'or et d'argent ; il fut arrêté et tué sur place, puis on lui fendit la bouche jusqu'aux oreilles, et l'on accumula son or dans cette immense ouverture, en lui disant : " Mange ton or, puisque tu aimes tant cela.

Seuls maîtres du pays, ils mirent le feu aux maisons et aux églises, après avoir enlevé tout ce qui pouvait flatter leurs convoitises ; étoffes, chevaux, voitures, etc.

Dès que le feu eût tout réduit en cendre, les Sioux s'éloignèrent triomphants en se dirigeant vers le chemin du *Stage*. Dans la journée, chemin faisant, ils continuèrent le massacre et le pillage partout où ils trouvèrent des habitations. A mesure qu'ils s'éloignaient de la ci-

vilisation, ils ajoutaient à leurs actes barbares des infamies que la plume se refuse à décrire.

Bientôt des Sioux d'un nouveau camp les rejoignent et ils vont attaquer le fort Abercrombie, à une journée de Georgetown. Ce fort était défendu par des Canadiens. L'attaque fut vigoureuse et faite avec adresse ; cependant ils ne réussirent point à s'emparer de la place. Enfin, ils allèrent rejoindre le camp des femmes et des enfants qu'ils avaient envoyés en avant dès le début du massacre.

Quelques mois après, ils vinrent à la Rivière-Rouge pour rendre visite au gouverneur du fort Garry, et comme quelqu'un leur demandait pourquoi ils avaient massacré toute cette colonie, ils répondirent :

“Tiens, ce n'est pas nous qui avons décidé cela de nous-mêmes ; nous n'avons pas assez de plomb dans la tête pour combiner de semblables affaires. C'est le Grand-Esprit, qui n'est pas content des Américains, et qui a voulu se servir de nous pour les châtier. Au reste, nous n'avons fait que leur rendre ce qu'ils nous font depuis longtemps. Et là-dessus ils se mirent à

réciter une longue suite de faits qui prouvent que les Américains ne leur ont pas toujours donné l'exemple de toutes les vertus.

---

MARGUERITE TROTTIER, SCALPÉE PAR LES SIOUX.

Ce fut dans l'hiver de 1773 à 74 que se forma à Montréal la célèbre compagnie des trafiquants de fourrures, connue sous le nom de compagnie du Nord-Ouest.

Les succès qu'elle obtint à son début furent si brillants que dès le commencement de ce siècle, en 1800, le nombre des serviteurs employés par cette compagnie, se portait déjà à cinq mille, et les forts qu'elle avait bâtis s'échelonnaient depuis le lac Supérieur jusqu'aux Montagnes-Rocheuses. Les voyageurs canadiens qui vivaient dans les pays *d'en haut*, comme on appelait alors le Nord-Ouest, étaient employés à voyager d'un fort à l'autre, pour y porter des provisions et en rapporter des pelleteries.

Les forts les plus célèbres furent le *fort des*

*Prairies*, sur la Saskatchewan ; le fort de l'Île-à-Lacrosse, sur le lac du même nom ; le fort Qu'Appelle, sur l'Assiniboine ; le fort Gibraltar, sur les bords de la rivière Rouge, à l'embouchure de l'Assiniboine, et le fort Pembina, sur la rivière Pembina.

Le fort Gibraltar surtout était important parce qu'il était l'entrepôt des marchandises importées de Montréal, et de toutes les fourrures venant de Pembina et du haut de l'Assiniboine. Ce fort était regardé par la compagnie du Nord-Ouest comme la clef du pays.

Le fort Qu'Appelle et le fort Pembina y envoyaient là le produit des chasses de l'hiver, et y prenaient les marchandises apportées de Montréal pour les transporter dans les postes de l'intérieur.

Vers l'année 1788, un Canadien du nom de Trottier, serviteur de la compagnie, avait épousé une indienne de la tribu des Cris et s'était fixé pour quelque temps aux environs du fort Pembina. De son mariage avec cette femme il eut une fille qu'il nomma Marguerite, non pas à son baptême, car il n'y avait pas

encore de missionnaires dans le pays, et tous les pauvres enfants qui naissaient des unions de Canadiens avec des indiennes restaient infidèles comme leurs mères.

Au rapport des voyageurs qui connurent cette fille dans sa jeunesse, il paraît qu'elle était remarquable par la beauté de ses traits et de sa taille. C'était la marguerite sauvage du désert. On dit que lorsqu'elle n'était encore âgée que de douze ans, un individu, charmé de sa figure agréable, proposa à son père de la lui céder ; proposition qui ne fut pas acceptée. Ce n'était pas chose rare, avant l'arrivée des missionnaires, que de rencontrer des hommes qui trafiquaient une femme comme on trafique une bête de somme. Le prix offert ordinairement pour cette marchandise, était un cheval ou quelques chiens.

Quand Marguerite fut âgée de dix-sept ans, son père la donna en mariage à un Canadien du nom de Jutras, qui était au service de la compagnie.

A l'automne de 1807, elle partit avec son mari pour aller hiverner au fort Qu'Appelle.

sur l'Assiniboine. Ce fort, bâti dans le voisinage des terres habitées par les Sioux, était exposé à de fréquentes attaques de la part de ces terribles ennemis.

Les voyageurs qui allaient au fort Qu'Appelle, ou en revenaient, devaient toujours marcher en caravanes assez nombreuses pour se défendre contre les indiens qui se tenaient souvent cachés dans les environs, épiant l'occasion de massacrer. Les Sioux étaient de beaucoup les plus redoutables à cause de leur férocité, qui rappelait celle des Iroquois du Canada.

Comme les Iroquois, les Sioux prenaient un plaisir indicible à torturer les personnes qui tombaient entre leurs mains ; et ni l'âge ni le sexe n'étaient épargnés, comme on va le voir dans le trait suivant.

Au printemps de 1808, le bourgeois du fort Qu'Appelle, M. Daniel McKenzie, fit charger trois canots de viande et de fourrures, et commanda à six hommes du fort Qu'Appelle de conduire ces canots au fort Gibraltar. Jutras, le mari de Marguerite Trottier, faisait partie de

cette expédition ; et comme il ne devait pas remonter au fort Qu'Appelle, mais retourner à Pembina, il prit avec lui sur le canot qu'il conduisait, sa femme et son enfant âgé de six mois.

Les touffes de bois qui bordent l'Assiniboine en certains endroits en rendaient la navigation très périlleuse à cette époque. Les sauvages se cachaient dans les taillis, sur le bord de la côte, et y guettaient les voyageurs pour les massacrer. La chose pour eux était d'autant plus facile que la rivière est assez étroite pour qu'une flèche décochée par un bras vigoureux atteigne facilement d'une rive à l'autre. Le peu de profondeur de l'eau permettait aussi aux ennemis de s'avancer dans le lit de la rivière pour arrêter les canots et saisir ceux que leurs flèches auraient épargnés.

Quand les trois canots conduits par les hommes de M. McKenzie laissèrent le fort Qu'Appelle pour descendre la rivière, un parti de Sioux qui rôdaient dans le voisinage, avaient eu connaissance de ce départ, et ils étaient allés se poster à six ou sept milles plus bas pour attendre les Canadiens au passage.

Ces derniers descendaient gaiement la rivière, assis dans leur embarcation, quand tout à coup, ils entendent un cri sauvage poussé de la côte, et quatre d'entre eux tombent percés par des flèches. Jutras, resté seul avec un nommé Azur, n'eût pas la pensée de rester pour défendre sa femme et son enfant.

Il poussa son canot à la grève, et prit sa course dans la direction du fort. Azur le suivit, et la femme resta seule avec son enfant entre les mains des Sioux. En voyant ces proies leur échapper, les sauvages tentèrent de les atteindre de leurs flèches, mais ils ne réussirent qu'à percer le cartilage du nez de Jutras. Ils revinrent vers la femme demeurée dans le canot et ce fut sur elle et sur son enfant qu'ils exercèrent leur cruauté.

Aussitôt que Jutras et Azur furent arrivés au fort et qu'ils eurent annoncé au bourgeois la nouvelle du coup que venaient de faire les Sioux, tous les hommes qui étaient disponibles dans le moment saisirent leurs armes, et partirent pour aller reprendre les canots dont les sauvages s'étaient emparés.

Ils furent bientôt rendus sur le théâtre du massacre.

Les corps des quatre Canadiens qui avaient été frappés par les flèches étaient étendus sur la grève, ils avaient eu les mains coupées et la chevelure enlevée.

La femme de Jutras gisait étendue au fond d'un canot dépouillée de ses vêtements et ruisselante de sang.

M. McKenzie, qui avait accompagné ses hommes, voulut s'avancer pour relever le cadavre et le retirer du canot. Quelle ne fut pas sa surprise quand il entendit cette femme qu'il croyait morte, lui dire de jeter *une couverture* sur elle avant de la relever !

Les sauvages, après tous les actes de barbarie qu'ils avaient exercés sur elle, avaient eu de fortes raisons de croire qu'elle était morte. Sa chevelure était enlevée, et son crâne laissé à nu. Elle avait un bras cassé, un œil arraché et les nerfs de l'épine dorsale percés de coups de couteau. Son sang s'échappait par toutes ces blessures ; et néanmoins elle conservait encore assez de forces pour se laisser transporter au fort, après qu'on eût pansé ses plaies.

Aussitôt après le départ des sauvages, Marguerite Trottier avait essayé de se relever ; mais la peau de son front n'étant plus retenue par celle du crâne, retombait sur sa figure et l'empêchait de voir. Ayant un bras fracturé, elle ne pouvait faire usage que d'une main. D'ailleurs les souffrances qu'elle endurait l'avaient obligée de s'affaïsser au fond du canot pour attendre du secours, s'il devait en arriver. Au milieu de ses souffrances elle avait formé dans son cœur le désir ardent de recevoir le baptême, et elle avait promis à Dieu que s'il lui conservait la vie, elle se ferait chrétienne aussitôt qu'elle le pourrait. Elle disait plus tard que c'était à cause de ce bon désir que Dieu lui avait conservé la vie dans cette circonstance.

Pour empêcher la peau de son front de descendre sur son visage, on lui banda la tête avec un mouchoir, puis on appliqua sur son crâne au-dessus un morceau de peau de vessie, la forme concave de cette peau s'adaptant facilement à la tête. On lui ceintura les reins avec de larges bandes de toile, et, après lui avoir enveloppé le bras, on la coucha au fond d'un

canot. La couche n'était pas des plus molles ; cependant elle pouvait la supporter sans trop souffrir.

L'enfant qu'elle portait avec elle avait disparu, et elle ne savait pas ce qu'il était devenu. Les sauvages l'avaient arraché des bras de sa mère et l'avaient emporté à quelque distance, sans doute pour lui faire subir des tortures comme aux autres, sans égard pour les grâces et l'innocence de son âge.

Sur la demande de Marguerite Trottier, M. McKenzie et ses hommes se mirent à la recherche de l'enfant.

Tout à coup, sur la prairie, ils entendent dans les herbes un faible gémissement. Ils se dirigent du côté où ils avaient cru l'entendre, et, à peine ont-ils fait quelques centaines de pas, qu'ils aperçoivent le petit enfant étendu sur l'herbe. Il remuait encore un peu sa petite tête, mais le reste du corps était littéralement haché de coups. Les Sioux s'étaient amusés à tirer sur lui des flèches, sans doute après l'avoir attaché à un arbre pour le tenir suspendu. Toute la chair de son corps n'était qu'une plaie, et l'enfant n'avait plus qu'un souffle de

vie. M. McKenzie, craignant de n'avoir pas le temps de se rendre auprès de l'eau pour lui donner le baptême, recueillit dans le creux de sa main des gouttes de sang qui tombaient des blessures béantes et le baptisa sous condition.

Dieu sans doute agréa ce baptême comme il dût accepter autrefois la confession que Bayard fit en mourant, à son fidèle écuyer.

A peines les paroles sacramentelles furent-elles prononcées que l'enfant expira.

On revint près de la mère pour lui dire que son enfant avait lui aussi été massacré, et qu'on avait retrouvé son corps.

Les voyageurs se remirent immédiatement en marche afin de procurer à la blessée les soins que requérait son état. Personne ne s'imaginait qu'elle survivrait à son enfant à cause de la gravité de ses blessures.

Cependant tout le monde fut trompé, et Marguerite Trottier, au bout d'un mois, était presque entièrement guérie, et presque assez bien pour descendre au fort Gibraltar sur la rivière Rouge.

Son bras et ses reins reprirent leurs forces ;

mais son œil resta éteint pour toujours, et ses cheveux ne crûrent plus sur sa tête.

Quand Marguerite Trottier fut assez bien pour retourner à Pembina, elle s'en alla chez son père, et refusa désormais de vivre avec Jutras, qui l'avait abandonnée si lâchement dans le danger. Ce dernier n'insista pas pour la garder. Après l'arrivée des missionnaires, Marguerite reçut le baptême et épousa un Canadien du nom de Gingras. De ce mariage inspiré par l'amour et consacré par la religion, elle eût plusieurs enfants. Elle vécut jusqu'à l'âge avancé de quatre-vingt-douze ans.

Elle a raconté bien souvent depuis, à qui voulait l'entendre, l'histoire de cette scène émouvante.

M. François Gingras, de Saint-Boniface, est le petit-fils de Marguerite Trottier, et William Gingras, actuellement (1883) au collège de Montréal, est son arrière-petit-fils.

FIN.

## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
La crainte de l'enfer.....	5
Bataille de soixante et sept Métis contre deux mille Sioux, en 1851.....	17
Une leçon de pugilat.....	39
Légende de la femme sauvage.....	45
Voyage de 1800 milles à pied, fait par Jean-Baptiste Lajimonière dans l'hiver de 1815.....	65
Légende du fort Garry.....	81
Massacre de la rivière Saint-Pierre... ..	123
Marguerite Trottier, scalpée par les Sioux..	182

BIBLIOTHÈQUE  
MONTREAL  
MONTREAL